L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 OCTOBRE 1863. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS;
MARDI MATIN, 13 OCTOBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue de la Vieille Levée, marchandises sèches, étrangères et américaines, d'importation nouvelle.

Par R. Scott, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 54—jambons, farine, sucre, porc, beurre, &c.

Par J. Boisseau, à onze heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier, jambons, epaules, farine, &c.—A la même heure, en face de son magasin, bougies.—A 10 heures et demie au No 74 de la rue St. Charles, meubles.

Par Wm. P. Vincent, à onze heures, au No 64 de la rue de la Douane—92 balles coton.

Par F. F. Trinchard, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42—groceries et provisions, tabac, &c.

Par D. E. Morphy, à 10 heures, au No 47 de la rue des Magasins—jambons de choix.

Nouvelles diverses.

[Extraites des journaux du Nord].

Politique confédérée en Virginie.

Le Richmond *Examiner*, dit que la politique de Lee est la politique défensive et qu'il attend une attaque de Meade. On rapporte que son armée occupe la plus forte position pour la défensive qu'elle ait jamais occupée depuis le commencement de la guerre et que, stimulée par les derniers succès rebelles dans l'Ouest, elle est sûre de battre Meade quand il attaquera. La reconnaissance opérée par la cavalerie de Buford, la semaine dernière, a été regardée comme l'indice d'un mouvement général en avant par l'armée du Nord.

Faute supposée de Burnside.

On présume que le poids de l'échec du général Rosecrans retombera sur le général Burnside. Le détachement d'une force considérable de l'armée du général Lee pour renforcer le général Bragg fut promptement connu à Washington, et dès le 10 septembre des ordres furent, dit-on, envoyés au général Burnside afin qu'il se portât sur une ligne qui lui permit de rejoindre Rosecrans avant l'attaque de Bragg. Ce dernier attaqua sans attendre ses propres renforts qui n'arrivèrent que le second jour de la bataille. Pendant ce temps, le général Burnside était à menacer quelque place sans valeur à 100 milles du champ de bataille de Chicamauga.

S'il est vrai qu'il n'ait pas obéi aux ordres reçus il s'en trouvera mal probablement, car cette campagne stratégique du Tennessee est un point favori pour le général Halleck. Contrairement à cela, nous apprenons d'autres sources également bien informées que M. C. A. Dana avait porté au général Rosecrans des ordres positifs du département de la guerre lui enjoignant de combattre sans attendre Burnside, ce dernier ne devant coopérer en rien à la campagne en Georgie. On allègue en outre que, d'après la nature du pays, le général Burnside ne pouvait offrir au général Rosecrans aucune assistance.

Armée du général Lee.

(Du *Richmond Examiner* du 29 sept.)

Un rapport qu'on dit avoir été communiqué officiellement au département de la guerre par le général Lee, avait cours hier soir, et d'après ce rapport les deux corps de Slocum et de Howards, tout entiers ou en partie auraient été envoyés de l'armée du Potomac pour renforcer Rosecrans. Ces corps comptent de 12,000 à 15,000 hommes chacun. On disait que Rosecrans avait reçu 10,000 hommes de Grant.

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans ces bruits relativement à Meade, mais nous sommes sûrs que s'ils ont quelque fondement, le général Lee en est informé et agira en conséquence suivant ses propres lumières.

Nos rapports venus samedi soir de l'armée font mention d'une grande agitation dans le camp yankee.

D'autre part, on lit dans un journal de New-York du 30 septembre :

Les journaux de Richmond croient qu'une attaque du général Meade sur le Rapidan est imminente.

Sous ce rapport, les journaux confédérés semblent dans l'erreur. "L'armée du Potomac n'est pas prête, dit un correspondant de la *Tribune*, et ce serait être un mauvais citoyen que de souhaiter qu'elle attaque en ce moment." Meade, paraît-il, ne veut livrer bataille que dans un emplacement où il pourra déployer et utiliser toutes ses forces, comme à Gettysburg : dans ce moment, Lee occupe des défilés et des collines boisées où il est impossible à l'armée fédérale de se développer et de profiter de sa supériorité numérique. Il s'ensuit qu'un changement de position n'est pas improbable.

Parmi les on dit qui trouvent de l'écho chez nos confrères américains, se trouve celui-ci : Lee aurait concentré dix mille hommes au Mont Jackson, pour faire dans la basse vallée de la Shenandoah une incursion semblable à celle conduite par Jackson en 1862.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

L'ALLIANCE RUSSE.

On écrit de cette ville, 26 septembre, à la *Tribune* de New York :

"Un membre du club diplomatique, récemment établi à Washington, causant de l'arrivée de la flotte russe à New York avec un titulaire une légation étrangère, a déclaré qu'il avait reçu à cet égard certains renseignements de Paris, d'après lesquels la manifestation recente de la presse officielle et des secrétaires intimes, chefs du gouvernement en faveur du Sud, a été déterminée en ce moment le bien plus par le besoin d'une alliance entre l'Amérique et la Russie que par toute autre cause.

"Le même personnage a avis qu'une démonstration quelconque au faveur de la Russie à laquelle se livrerait en ce moment l'Amérique, nuirait beaucoup à la cause de l'Union auprès de l'Angleterre et de la France."

Perte dans l'artillerie Washington
A CHICKAMAUGA.

La liste suivante des tués et des blessés de cette compagnie de la Nouvelle Orléans, dans les journées des 19 et 20 septembre, est extraite de l'Atlanta *Appeal* :

Blessés—Martin Mathias, cuisse percée d'une balle ; Felix Arroyo, légère contusion. C. R. Percy, blessure légère au gras de jambe ; J. A. Walsh, blessure dans l'aine par un fragment de bombe ; D. Wettgard, légère contusion au dos par une bombe, W. G. Crawford, légère blessure à la tête par un éclat de bombe, W. Asa Wood, amputation du pied ; George Pugh, légère blessure par un fragment de bombe. J. Weber, légère contusion. J. Frazier, blessure à la bras ; le sergent E. J. Gartieu, blessé à la figure par une balle, le caporal J. Bagge, renversé ; Ferrand, blessure à la jambe par une balle ; Capon, blessé à la jambe par un morceau de bombe ; George Brown, légère blessure au bras par une bombe ; W. R. Murphy écrasé, R. Vinson, écrasé, John Murray, très légèrement blessé à la poitrine, E. S. McElhenny, blessure au pied par un boulet.

Tués—Le lieut. T. M. Blair, soldats—J. R. Anderson, C. P. Baily, Martin Duggan, Emile Reichert, L. D. Daigle, Joseph Betton jr, Fred. Morrel, Ben. Stakeman, James Boyle, Brocard, volontaire, précédemment secrétaire de Maury.

DESTRUCTION DE SALINES.

Deux petites salines établies dans le voisinage de Point Clear, dans les passes du Mississippi, près de l'île St-Joseph, viennent d'être détruites par une expédition navale composée du steamer *Commodore* et de l'yacht *Corypheus*, et d'un détachement de soldats commandés par le capt. Peabody. On avait été informé qu'une compagnie de guérillas, cavaliers et fantassins, gardait les travaux, mais on n'a trouvé que trois hommes qui faisaient bouillir l'eau de mer dans un vieux fourneau de steamboat, monté sur des briques. La provision de sel fait s'élevait à environ 10 boisseaux seulement pour la première saline. L'autre manufacture, située à deux milles de distance, et qui a été détruite aussi, était un peu plus considérable et pouvait donner 30 boisseaux de sel par jour. Sur ce dernier point, on n'a trouvé ni guérillas, ni manufacturiers, ni sel.

OPERATIONS DE MOSBY EN VIRGINIE.

Washington, 1er octobre.—Le commerce a pris beaucoup d'extension depuis la levée du blocus à Alexandrie. Le *News* d'Alexandrie dit que Mosby a passé lundi avec sa bande de guérillas à un demi-mille d'un camp détaché de la 2e cavalerie du Massachussetts, dont le quartier-général est à Centreville. Il semble n'avoir aucune crainte d'être capturé, et n'éprouve que peu de difficulté à pénétrer dans nos lignes.

Jeudi dernier nous avons eu deux chariots attelés de quatre mulets chacun capturés près de la station Springfield. Il est étrange que nos autorités militaires laissent les chariots de l'armée circuler sans une forte escorte. Les guérillas semblent être aussi nombreux que nos propres troupes et beaucoup plus actifs qu'elles dans le comté de Fairfax. Jusqu'à ce qu'on ré[illegible] soit posté à Fairfax Court House et un autre à Vienna, il faut s'attendre à des déprédations continuelles de la part de ces bandes.

Hier matin à 3 heures le Col Delaney était fait prisonnier près de Vienna et emmené au Sud par Mosby.

LES RESULTATS DE LA CONSCRIPTION.

On commence à savoir à quoi s'en tenir sur les résultats de la conscription. En prenant pour base le Rhode Island, où elle n'a rencontré d'opposition ni de la part des citoyens, ni de la part des journaux, on arrive à un chiffre bien maigre de conscrits. Sur 4,320 citoyens désignés par le sort dans cet Etat, 165 seulement sont partis pour l'armée et 878 ont fourni des remplaçants. Le reste a été exempté. En tenant compte de tous les autres Etats où le tirage s'est fait en lieu, le gouvernement n'aura pas réuni, de 50,000 soldats au plus, dont 40,000 remplaçants au moins : d'où il ressort que le système de volontaire avec prime aurait eu des effets aussi utiles sans soulever les mêmes mécontentements. Il faut noter que le choix du Rhode Island comme base proportionnelle est de libéral, attendu que d'autres Etats, le Massachusetts par exemple, n'a pas fourni relativement la moitié de même contingent. Pour sa part, New York aura donné au plus 3,000 conscrits, c'est à dire un homme sur six tombés au sort. *(Courrier des E.-U.)*

LA GUERRE DANS L'OUEST. — Les journaux de St Louis enregistrent de nouveaux succès des Fédéraux sur les frontières de l'Arkansas et du territoire Indien. Le 19, le colonel Cloud a battu le sécessionniste Cabell, qui s'est replié sur Arkadel, his. Huit jours auparavant, il avait mis en déroute le colonel Barman. Le chemin de fer de Memphis à Little Rock a repris son service depuis le 21. D'autre part, le général Kerron a momentanément balayé le pays de guérillas entre Port Hudson et la rivière Rouge. Les fédéraux ont été battus dans l'Arkansas le colonel Trusten Polk, ex-sénateur du Missouri, avec sa femme et ses deux filles.

LA PRETENDUE LEVEE DE 600,000 HOMMES.— Un télégramme adressé de Washington à la *Tribune* dément le bruit d'une nouvelle levée :

Nous pouvons dire, d'après la meilleure autorité, que le gouvernement ne se propose aucunement de faire une levée de 600,000 hommes, comme l'a dit l'*Evening Post* ni aucune autre levée que celle qui s'opère maintenant.

LES AFFAIRES DU MEXIQUE.

On écrit de Paris le 13 septembre :

Le *Mémorial Diplomatique* se dit en mesure d'annoncer qu'un personnage mexicain d'un rang élevé, et versé dans les questions financières, après avoir été à Miramar présenter ses hommages à l'archiduc Ferdinand Maximilien, est revenu de Paris, où il a eu des entrevues avec plusieurs notabilités financières. Il serait en ce moment à Londres, où il s'occuperait de préparer les voies à l'emprunt que contracte rait le gouvernement mexicain.

Les bases de cet emprunt sont posées : il serait de 500 millions ; partie serait employée à rembourser à la France les frais de l'expédition, partie à éteindre une portion des arrérages dus aux créanciers anglais ; l'autre portion devrait être capitalisée ; enfin le reste serait consacré aux dépenses du gouvernement.

On a dit qu'il était question de donner la Basse-Californie à la France comme gage de sa créance ; on croit que ce projet se rattache à une autre combinaison, proposée par des citoyens américains en vue d'appeler les capitaux européens dans leur pays et de développer leur industrie nationale, projet qui n'est pas encore suffisamment connu.

L'AMIRAL RUSSE A NEW-YORK.

L'amiral russe a répliqué en ces termes aux compliments du maire Opdyke :

Avant d'arriver ici avec les officiers mes confrères, pour vous complimenter, j'ai passé par des rues où une foule épaisse nous acclamait, et j'ai compris tout le sens des paroles bienveillantes que vous venez de nous adresser. Et certainement, monsieur, quand nous serons de retour en Russie, il sera de mon devoir de faire connaître comment nous avons été reçus ici par le grand peuple américain et certainement nos compatriotes s'en réjouiront ; car tous ces honneurs seront autant de témoignages de plus de l'amitié qui unit nos deux pays. Je veux, monsieur le maire, vous exprimer mes remercîments ainsi qu'à tous les habitants de cette ville, et c'est notre plus ardent désir dans notre séjour ici de faire, que lorsque nous partirons, vous disiez : "Nous les regrettons."

LA REPONSE DE LA RUSSIE A LA FRANCE.

On lit dans le *Temps* du 15 septembre :

"La réponse de la Russie à la dernière note française a été remise hier par M. de Budberg entre les mains de M. Drouyn de Lhuys.

"On assure qu'on attend l'ordre de Biarritz pour publier dans le *Moniteur* les deux documents."

La *Nation* publie ce qui suit au sujet de cette réponse :

"La dépêche russe en réponse à la dernière note des trois puissances est arrivée hier à Paris par un courrier spécial. M. le baron de Budberg a dû se rendre, aujourd'hui lundi, auprès de M. Drouyn de Lhuys pour lui donner lecture de ce document.

"Tout ce que nous savons jusqu'à présent de la dépêche russe, c'est qu'elle évite de ramener la discussion sur les six points, vu l'accord qui existe entre les cabinets à ce sujet. Elle ne touche pas non plus à la question de l'armistice, ni à la question de la conférence. Le prince Gortchakoff se borne à discuter l'opportunité de l'application des mesures réclamées pour la Pologne. Le ton de la dépêche russe est d'ailleurs très conciliant.

"Le cabinet de Saint Pétersbourg a également fait parvenir à M. le baron de Budberg un long mémoire dans lequel sont traitées les questions relatives à l'organisation intérieure de l'empire russe. Nous croyons savoir que ce mémoire sera officieusement communiqué au gouvernement français."

La *Presse* ajoute de son coté :

"Hier encore, on parlait de deux projets de note, entre lesquels aurait eu à se décider le gouvernement russe, l'un conciliant, l'autre peu favorable à une solution pacifique.

"Sur ce point, voici la vérité.

"Dans la note expédiée à Paris se trouvait primitivement *une phrase* qui pouvait être fort mal interprétée, et qui n'aurait certainement pas manqué de blesser le gouvernement français. Or, nous croyons savoir qu'au dernier moment cette phrase a été supprimée et remplacée par une autre phrase très-courtoise. C'est d'ailleurs dans ce sens que s'est conçu le ton général de la note.

"Ajoutons qu'à la réponse du prince Gortchakoff est joint un mémoire très important, et ayant l'étendue d'une brochure. Dans ce mémoire se trouve discutée, au point de vue de l'histoire et des traités, la question polonaise."

MORT DE GEORGE EDOUARD GOTTSCHALK—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Le deuil que faisait pressentir notre chronique de lundi est arrivé dans la soirée du même jour à M. Gottschalk. Son frère puîné, Georges Edouard, est mort entre ses bras après une longue et douloureuse agonie. Il était atteint, de longue date, d'une de ces maladies qui ne pardonnent pas, et dans laquelle la mort devient presque désirable pour le patient lui-même. Mais pour être attendu, le coup n'en est pas moins douloureux pour les proches.

M. G. E. Gottschalk avait beaucoup des dons heureux de son frère aîné. C'était un esprit distingué et un musicien de mérite. Ces qualités ajoutent aux regrets que doit causer une fin si prématurée.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PREVOTALE — Un individu au teint excessivement foncé accusait deux soldats d'avoir menacé de l'expédier pour l'autre monde. Il est d'une ampleur formidable. Les soldats ont répondu qu'ils descendaient la rue Girod et que le passage étant "bloqué" par ce gros individu bon gré mal gré tenaient trois soldats nègres ils se virent obligés de forcer le blocus ce qui amena une rixe. "C'est lui qui l'a commencée", disait en montrant la masse de chair, le militaire chargé de porter la parole pour ses compagnons et pour lui. Le rum de la Louisiane avait joué un rôle important dans cette rencontre. Les accusés ont été condamnés chacun à dix piastres d'amende et envoyés au capitaine Pickering. Le magistrat a condamné à trente jours de prison et cent cinquante piastres d'amende un citoyen qui avait acheté d'un artilleur des cartouches et de la poudre.

Ch. Kirch et Ch. Wiss ayant essayé de faire passer du whisky et des marchandises à la campagne, leurs chevaux, leur wagon et tout le stock ont été confisqués. C'est un avertissement.

Louis Larey, qui avait un mulet des Etats Unis, a été envoyé en prison pour trois mois.

Six hommes arrêtés sur le Bayou Long d'où ils tentaient de se rendre à Franklin sans passes, ont comparu devant le Prévôt. Le propriétaire de l'esquif et des marchandises à bord a dû acquitter une amende de cent cinquante piastres. Le propriétaire de quatre mille piastres en billets confédérés qu'il devait consacrer à l'achat de coton, a été condamné à cent piastres. Les quatre autres sur lesquels on a trouvé moins de billets confédérés, en ont été quittes chacun pour cinquante piastres d'amende. Le magistrat a ordonné que l'argent et les marchandises fussent confisqués.

COUR DU RECORDER VANNARD — *Premier District*.—J. Keenan qui, non content de s'enivrer et de troubler la paix, a donné des coups de pied au représentant de nos autorités, a été condamné à une amende et à dix jours de prison.

John Heales qui, dans un moment d'oubli, avait suivi l'exemple de son compatriote Keenan, en a été quitte pour dix jours de prison ou dix piastres d'amende.

Liza McKay, pour s'être conduite beaucoup moins bien qu'elle ne l'aurait dû et dont les exercices avaient déplu à l'officier West, a été autorisée à choisir entre dix piastres d'amende ou quinze jours de détention au workhouse.

Le même officier a fait condamner à trente jours de prison un homme de couleur qu'il avait surpris franchissant l'espace avec une rapidité suspecte et emportant des volailles dont on n'a pas expliqué, d'une manière satisfaisante, la présence sur son dos. L'Hôpital St James profitera des volailles.

Un autre homme de couleur, Chas Thomas, dont les officiers Boyle et Alexander avaient interrompu le pas accéléré, a été envoyé en prison pour dix jours pour vol de bacon.

DANGER—Le caporal Galway, de la police du Deuxième District, annonce que le pont de l'angle des rues Remparts et Quartier est en mauvais état et qu'il y a danger à passer dessus.

FUNERAILLES.—Les restes mortels de M. James H. Caldwell arrivés, samedi dernier, par le "Morning Star" ont été déposés, hier, au cimetière des Pompiers, sur le coteau de la Métairie. Un grand nombre de citoyens les y ont accompagnés.

M. Caldwell est mort à New York, loin de la ville qu'il aimait tant et pour laquelle il a beaucoup fait. Il laisse, parmi ceux qui l'ont connu dans les beaux jours de la Nlle Orléans, à l'époque où l'homme énergique et entreprenant trouvait presque toujours la récompense de ses travaux, des souvenirs qui vivront longtemps et des regrets unanimes.

EDITION D'HIER MATIN.

Nouvelles de Vicksburg.

(Extraits de correspondances adressées aux journaux du Nord.)

Vicksburg, 17 septembre.—Les lésions du général Grant sont plus sérieuses qu'on ne l'avait supposé tout d'abord et le retiennent dans sa chambre pendant plusieurs semaines. Il a une jambe presque paralysée. Il ne peut s'asseoir ni se tenir debout, et on le tient que sa vie ne soit pas en danger. Le choc a été terrible pour le système nerveux. Néanmoins, le général Grant se trouve beaucoup mieux et peut s'occuper des affaires de son département. On ne sait rien encore sur l'extension de son commandement jusqu'aujourd'hui, bien qu'on attende incessamment une notification officielle du département de la guerre à ce sujet.

Contrairement aux avis précédens, le 13e corps d'armée du général Ord, reste campé à Carrollton, à six milles au-dessus de la Nouvelle Orléans et, selon toute apparence, il y restera long-temps encore.

Le mouvement attendu sur Mobile par Pascagoula, n'aura pas lieu pour le moment, à supposer qu'il doive être exécuté. Rien n'indique que ce mouvement dût être exécuté sans délai ; mais l'impression s'en était répandue et la disposition des troupes avait rendu la conjecture plausible. Tout indique maintenant une période d'inaction et de repos. Beaucoup d'officiers et de soldats ont obtenu récemment des congés. La santé de ceux qui restent n'est pas trop bonne. Toute l'armée a besoin d'être rafraîchie et équipée. Pour un observateur ordinaire il est clair que toute portion considérable de l'armée serait hors d'état, avant quelques semaines d'entreprendre aucune opération militaire active.

On commence à comprendre les moyens qu'il faut employer pour protéger les cotons de la Louisiane qui nous font face contre les incursions des guérillas et les maraudeurs de la cavalerie rebelle. Le général Stephenson avait à peine donné l'ordre de se retirer vers nos bases d'opérations que ces hordes, qui disparaissaient et promptement quand nous avancions, ont reparu sur nos derrières et occupé leurs premières positions.

Le bataillon du col. Caper de la cavalerie de la Louisiane est retourné à Delhi le lendemain de notre évacuation. La cavalerie texienne du col. Parsons est de retour à son vieux campement que nous avions si effectivement ravagé et détruit à Oak Ridge, et elle s'est mise immédiatement à reconstruire d'autres baraques pour un séjour permanent. La division texienne du général Walker a reparu sur les bords du Wachita, devant Monroe, presqu'aussitôt que nous fîmes hors de vue, et elle a commencé à réparer et à fortifier les travaux de défense tout aussitôt. Toute la force rebelle qui s'éloignait si rapidement à notre approche, nous a suivis à une respectable distance quand nous revenions, et maintenant elle occupe tout le territoire qu'elle occupait avant notre expédition. Le pays ne pourra être délivré de leur présence que par une occupation permanente du pays par les forces fédérales. Ces maraudeurs vivent aux dépens du pays, le pillent et quand il en sont chassés, ils y retournent aussitôt que nos troupes en sortent.

Des réfugiés de cette section viennent quelquefois dans nos lignes, et nous apprenons d'eux que le général Kirby Smith, nommé dictateur militaire du département du trans Mississippi par le gouvernement confédéré, a lancé un ordre de soumettre à la conscription tous les blancs mâles de 16 à 60 ans. La cavalerie rebelle exécute l'ordre d'une manière impitoyable, et beaucoup qui ne seraient jamais venus dans nos bras viennent y chercher une protection. Tous professent des sentiments de loyauté et ont des faveurs à demander; tous ont du coton qu'ils désirent expédier. Un repentir si tardif est au moins suspect.

Ils apportent aussi la nouvelle que dans une conférence des gouverneurs d'Etats composant ce département, il a été résolu d'organiser et d'armer 200 000 nègres, et que le général Smith va faire procéder immédiatement à cette levée. On promet aux nègres leur liberté et 40 ou 60 acres de terre après la guerre. Ce que ces promesses produiront, le temps seul nous l'apprendra. Tant que le maître dont l'intérêt est le plus grand fera tout reposer sur la fidélité de ses esclaves, nous devrons attendre l'épreuve actuelle avant de dire qu'ils déserteront pour venir sous nos drapeaux, combattre pour nous.

Le général Kirby Smith relèvera le général Ransom dans son commandement de Natchez. Ce dernier a obtenu un congé d'absence pour peu de temps. L'armée du général Sherman est toujours à Big Black et souffre beaucoup des fièvres de marais.

Les régiments des nègres sont terriblement décimés par les maladies. Le régiment seul du colonel Gilchrist en perd 24 par jour. De 1000 hommes dont il se composait, il en reste à peine 300.

Le général Logan est revenu de sa visite dans l'Illinois, mais il ne reprendra pas immédiatement ses fonctions de commandant de place. Depuis le départ du général Smith pour l'Arkansas, le général McArthur s'est parfaitement acquitté de ses devoirs et il peut être conservé dans ce poste.

FLOTTES ETRANGERES A NEW YORK.

Nous lisons dans un journal de New York du 30 septembre :

La frégate la "Guerrière", portant le pavillon de M. le contre-amiral Reynaud, est entrée hier dans le port de New York, revenant de son excursion à Terre Neuve. Cet arrivage porte à quatre le nombre des navires français actuellement dans la baie.

On a en outre signalé, dans la journée, l'arrivée de trois bâtiments de guerre anglais : le "Nile", vaisseau de 74, ayant à son bord l'amiral Milne ; la frégate "Immortality" et le steamer "Nimble".

Jamais encore la baie de New York n'avait vu pareille réunion de flottes étrangères. Il y a là, pour les nouvellistes d'un certain calibre, un beau champ de conjectures à exploiter.

ACQUITTEMENT DES EMEUTIERS A BOSTON.— Boston, 30 septembre.—Le jugement des émeutiers de la rue Prince qui ont résisté à la conscription et presque tué l'assistant du maréchal prévôt en juillet dernier, s'est terminé aujourd'hui par l'acquittement de tous les prisonniers, par suite d'un point de droit soulevé par M. Sennott. Ce point était que l'assistant du maréchal prévôt qui servait les notices aux personnes tombées au sort n'était pas un officier comme le portait l'accusation, mais simplement un employé.

LA CONSCRIPTION A WASHINGTON.—Washington, 30 septembre—Le bureau d'enrôlement a terminé ses séances par l'examen des exemptions. Le nombre de cas examinés a été de 3,690, sur lequel le gouvernement a reçu 827 soldats, presque tous des remplaçants et dont 327 sont nègres. Il y en a, en outre, 2000 qui devront se rapporter, sinon ils seront considérés comme déserteurs.

RENFORTS POUR LE GENERAL ROSECRANZ.

Le Chicago *Evening Journal* publie la dépêche suivante :

Indianapolis, 29 septembre.— Depuis 24 heures près de 20,000 soldats de l'Est sont arrivés à Indianapolis. Naturellement ils ne restent pas ici, mais d'où viennent-ils et où vont-ils, c'est ce que je ne puis vous dire, ce serait une information de contrebande. Il n'est pas nécessaire d'être bien profond pour deviner que le jeu de Jefferson Davis dans le Sud Ouest va se trouver bouché. Au moment où j'écris, un long train de 20 wagons remplis de troupes de l'Est passe pour aller au Sud. Le bruit court que ces troupes ont été tirées des corps du commandement de J. Hooker qu'on attend ici. Les troupes sont dans un excellent esprit, les soldats dansent sur le haut des wagons, agitent leurs chapeaux et répondent par des vivats aux signaux que les femmes loyales font avec leurs mouchoirs.

LES ECHANGES DE PRISONNIERS.

On s'est étonné, il y a quelque temps, que toute la garnison de Vicksburg ait pu être échangée par le gouvernement confédéré. Cette surprise vient du préjugé généralement répandu qu'après la réduction des deux places mississipiennes, la balance des prisonniers était au faveur des fédéraux. Le tableau suivant, que nous empruntons à un journal qui doit l'avoir puisé à des sources sûres, doit faire revenir de cette erreur.

Prisonniers faits par les confédérés sur les fédéraux

Avant l'invasion de la Pennsylvanie	17000
Armée de Milroy	6000
Pris par Lee à Gettysburg	6000
Pris par Morgan	5000
Pris par Taylor à Brashear City	1600
A Donaldsonville	600
Cavalerie de Streight, pris par Forrest	1500
Pris par Beauregard sur l'île James	500
Par les guérillas en diverses rencontres	5000
Total	43,200

Prisonniers faits par les fédéraux sur les confédérés.

Garnison de Vicksburg	25000
de Port Hudson	4500
Pris par Meade à Gettysburg	6000
Bande de Morgan	1500
Total	37,000

Différence en faveur des confédérés : 6

Depuis que ce tableau a été dressé, le nombre des prisonniers s'est à peu près balancé dans les rencontres secondaires qui ont eu lieu, de manière à laisser constamment la même avance aux sécessionnistes. La balance doit pencher encore plus en leur faveur depuis Chickamauga, où ils ont certainement fait le double des prisonniers qu'a pu faire Burnside au col du Cumberland. [*Courrier des E. U.*]

BOMBANCE—On écrit de Memphis au New York *Times* :

Cette ville est l'Eldorado des agents officiels. Ils réalisent une fortune indépendante après un service fort court, leurs malversations sont devenues de notoriété publique. L'immense capital de propriétés confisquées de tout genre qui tombe dans leurs mains a enrichi nombre d'entre eux et les enrichira tous.

Des quartiers-maîtres, des commissaires, des maréchaux prévôts, avec tous leurs aides, commis et assistants, avec leurs femmes et leurs familles, vivent somptueusement dans les maisons princières des sécessionnistes bannis et ils y ont trouvé une magnificence qui a dû d'abord les embarrasser un peu. Les mêmes gens, commis, officiers et autres, courent les rues de la ville dans de splendides équipages. Si les équipages sont maintenus aux frais du gouvernement et si les animaux qui en font partie sont nourris aux râteliers de l'Etat ou non, c'est ce que nous ignorons.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Nous lisons dans le *World* du 3 octobre :

Nous recevons de la Havane la nouvelle que la révolte à Saint Domingue n'est nullement supprimée. Les journaux de San Domingo et de Santiago sont remplis de rapports si contradictoires qu'on ne peut y ajouter aucune foi. Le général Santana est parti de Santo Domingo le 15 septembre avec environ 2000 hommes et il marchait sur La Vega, où les rebelles sont, dit on, fortifiés. Au commencement de la révolte les rebelles ont coupé toutes les communications. On sait peu de choses de l'origine et de la marche des troubles. On envoyait de nouvelles troupes de la Havane et de Porto Rico avec de grandes quantités de munitions et de provisions.

Un steamer suspect, se prétendant anglais, est arrivé le 28 septembre à la Havane ; il a dit venir de St John, New Brunswick. On n'a pas de nouvelles du steamer espagnol de la malle *Mexico*, et d'après les rapports des passagers du *Matamoras*, on craignait qu'il n'ait été détruit par le feu.

LE COURS FORCE DU PAPIER MONNAIE.

La Cour Suprême de l'Etat de New-York, siégeant à Albany, a rendu le 2 un arrêt important. Prononçant sur une action intentée contre la Metropolitan Bank, par le surintendant des banques de l'Etat, elle a décidé que le Congrès, n'a pas outrepassé ses droits constitutionnels, en décrétant le cours légal et forcé du papier-monnaie du gouvernement. Cette décision a été rendue à la majorité de six juges contre deux.

MEXIQUE.

Le *Times* et le *Herald* ont publié hier matin des correspondances de San Louis de Potosi, qui représentent le gouvernement de Juarez comme dans la situation la plus florissante, et préparant une résistance formidable à l'occupation française. Le *Times*, notamment, lui prête une armée de 30 à 40 mille hommes et pleine d'enthousiasme.

Une réflexion fort simple doit suffire pour édifier le public sur la valeur de ces tableaux de fantaisie : c'est qu'ils ne sont qu'une nouvelle édition, revue et augmentée, de ceux que l'on traçait au lendemain de la chute de Puebla. Alors aussi, on faisait surgir des armées formidables pour défendre la capitale, et pourtant l'on sait ce qu'il en a été. Si Juarez avait eu réellement derrière lui la moitié des forces et de l'appui populaire qu'on se plait à lui attribuer, le siège de Puebla lui avait certes laissé le temps d'organiser la lutte, et jamais il n'aurait quitté Mexico presque en fugitif comme il l'a fait. Il n'y a que la presse américaine au monde, pour imprimer sérieusement que l'homme qui n'a pas pu faire le moins alors qu'il était dans la plénitude de ses moyens, va se trouver en état de faire le plus, aujourd'hui qu'il est à peu près sans ressource. *Courrier des E. U.*

NOUVELLES DU JAPON.

San Francisco, 28 septembre.

S'il faut en croire les rapports japonais reçus à Hakodadi le 30 août, la flotte anglaise aurait été repoussée de Kagosima, où elle s'était rendue pour réclamer du prince Satsuma l'extradition des meurtriers de Richardson. Comme la flotte entrait dans le port intérieur, un bâtiment japonais qui se dirigeait vers la côte fut poursuivi, attaqué et promptement coulé. Mais des batteries masquées ouvrirent leur feu de la côte contre la flotte anglaise criblant les bâtiments qui se trouvaient en tête avant qu'ils eussent le temps de se mettre hors de portée. Les Japonais prétendent qu'ils ont désemparé la plus grande partie de la flotte et que le reste s'est retiré du théâtre de la lutte.

M. SLIDELL—On lit dans la *Patrie* :

"Le bruit s'est répandu à tort que M. Slidell, envoyé du président Jefferson Davis, s'était rendu à Brest à l'occasion de l'affaire du "Florida".

"Nous croyons savoir que M. Slidell n'a pas quitté Biarritz, où il se trouve depuis quelque temps avec sa famille."

FEUILLETON.

JEAN DIABLE
PAR PAUL FEVAL.

6me volume.—Suite de la deuxième partie.

I—L'AIGLE.

Le jour se leva, brumeux et triste, sur une de ces scènes qu'il faut avoir vues pour s'en faire une idée, la fête d'Old-Bailey, dont la gloire toute jeune éclipsait déjà les splendeurs de Tyburn. Rien ne peut dire la gourmandise des curieux de Londres pour ces drames du gibet ; rien, si ce n'est, hélas ! la vogue hideuse qui affole une partie de la population parisienne les nuits d'échafaud.

Qui donc est ce public ? Au fond de ce mystère il y a un horrible mot. Ceux qui savent prétendent que ce public est le même exactement que celui de nos théâtres. Ce que certaines gens veulent bien appeler la *basse classe* n'est pas toujours en majorité. On voit là de bons bourgeois, emmitouflés chaudement contre l'angine, des cigares animés dont quelques uns sont bien de la Havane, des femmes, entendez-vous, je ne dis pas des dames, des femmes qui ont un nom sous leur voile ; on prétend cela. J'ai ouï dire quelque chose de plus incroyable : aux fenêtres de ces taudis qu'on loue, pour mieux voir, loges obscènes de cet infâme spectacle, on aperçoit des visages de jeunes filles.

Amour du monde, Paris, fleur et perle des cités, j'ai ouï parler de beaux petits enfants, amenés là entre le père et la mère ! Leur promet-on qu'ils reviendront s'ils sont bien sages ?

Paris ! cœur de la terre !......

La charpente sombre sortait des fenêtres et pendait sur la foule : une foule massée, pétrie, pressée comme les harengs dans la caque, une de ces foules qui tuent et noient. Cette cohue rendait un grand murmure essoufflé où l'on ne distinguait point le râle des femmes asphyxiées. Les fenêtres des maisons voisines étaient bouchées par les têtes et présentaient d'étranges mosaïques, formées de visages juxtaposés, dont les yeux avides flambaient. Une autre foule était sur les toits. Aux corniches, des excentriques avaient accroché des cordes et s'étaient pendus par la ceinture ou par les aisselles, en face de la poutre où l'on allait pendre un homme par le cou.

A Londres, la gaîté est rare ; mais là il y avait de la gaîté. C'était vraiment un bon gros rire qui couvrait les cris d'angoisse ou d'agonie. Quand la maîtresse fenêtre de la prison s'ouvrit enfin, il y eut un long grognement qui valait bien les bravos que l'on accorde par anticipation à l'entrée d'un acteur favori.

Cependant celui qu'on devait pendre par le cou avait accompli à la lettre les intructions de son sauveur : il s'était dépouillé de sa douillette en passant le pont de Londres, et, portant désormais le costume de tout le monde, il avait tué de son mieux les heures de la nuit. Au moment où nos curieux l'attendaient, tuant le temps aussi à écraser des chiens et des enfants, Richard Thompson, exact au rendez-vous, venait d'entrer dans le cabaret de l'Epée-de-Nelson, sur le quai du Bock Saint Sauveur, en face de la grande arche. Il était là depuis quelques minutes à peine quand un jeune homme à la physionomie franche et riante vint droit à lui en disant : A l'avantage !

Richard ne se sentait pas le pied sûr tant qu'il touchait encore le sol de Londres. Maintenant qu'on lui avait rendu l'espérance d'embrasser Suzanne et son enfant, la vie lui était doublement chère. Il tendit sa main avec hésitation et répondit :

—Que cherchez-vous, bon cousin ?

—La Bible de mon maître, répliqua l'inconnu.

—Et qui est votre maître ?

—Le révérend John Gravesend, adjoint au vicaire de Saint James.

Richard entr'ouvrit sa redingote et montra la Bible.

—Levez-vous donc, bon cousin, et suivez-moi, dit l'inconnu. Je vais vous mener à la fontaine.

Au bout du quai, il y avait une petite barque avec deux rameurs. Le jour était venu tout à fait, mais la brume s'épaississait. L'inconnu et Richard descendirent dans la barque.

—Lieutenant, dit une voix qui fit tressaillir Thompson, il vient de passer un canot plein d'hommes.....mais je dis des hommes, là !.... je vous dis que j'ai vu des figures de vrais lapins. Je ne pouvais pas bien voir, rapport à la brume, mais il y en a un qui a crié Bonjour, caporal !

Richard s'était élancé vers le rameur.

—Pierre Louchet ! s'écria-t-il en lui saisissant les deux mains.

Il ne put dire que cela, et il resta tout tremblant.

La figure du bûcheron exprima une joyeuse surprise.

—La chance y est ! fit-il en clignant de l'œil à l'adresse du lieutenant. Depuis ce matin on ne voit que des gens de connaissance ! ...celui-ci, c'est l'Anglais qui embrassait et qui pleurait... le Tou......sou.... vous savez !.... les deux écus........celui qui n'était pas le père du mioche........et qui avait le petit portrait.........

—Connaissez vous donc ma femme et mon enfant, monsieur ? balbutia Richard en se tournant vers son conducteur.

—Nage ! ordonna celui ci qui prit la barre.

Puis il ajouta au moment où la barque entrait dans le courant du jusant :

—M. Thompson, je suis le frère de Sarah, votre amie, et je suis l'ami de votre chère femme, qui habite la maison de ma sœur.......

Aspue à bâbord, Pierre, méchant matelot....

—On n'est pas du métier, lieutenant.... Je n'ai appris que l'exercice.

—Le petit Richard a bien dansé sur mes genoux, reprit le lieutenant. Je m'appelle Robert Surrizy.

—Ah !......fit Thompson. Et vous êtes le frère de Sarah !

—La folle vous avait parlé de l'histoire du carnet !...... et du nom qui vous était sorti de la tête ?...... le roman a fini comme cela...... et un autre roman a commencé pour elle dont le dénouement sera, s'il plaît à Dieu, le bonheur... Mais nous reparlerons de toutes ces choses à bord, monsieur Thompson, car, malgré la promesse de mon nom, je ne puis plus parler que du bonheur des autres.

Il donna un coup de barre pour éviter le câble d'une allège, et ajouta en étouffant un soupir :

—Appuie, les fils ! appuie partout !

Quelques minutes après, entre Deptford et l'île aux Chiens, la barque accosta le grand canot de la *Délivrance*, tout plein de ces figures de *vrais lapins* dont avait parlé Pierre Louchet. La *Délivrance* elle-même chauffait en avant du pont de la basse route de Deptford.

Cette fois Pierre Louchet reconnut les visages et faillit devenir fou.

—Le capitaine Gauthier ! le major Lointier ! le lieutenant Renault !...... et le colonel aussi, saperlotte !...... Vive qui qu'on va crier !....

Au milieu de son transport, son regard rencontra, sur le pont du bateau à vapeur, une figure hautaine et calme. Il serra le bras de Robert.

—L'autre Anglais !.... murmura-t-il, celui qui écrivit le nom de la mère sur ma porte, et que M. Temple dit que c'est un assassin !

—Silence ! répondit Surrizy; c'est le général.

A ce moment une clameur immense, faite de plaintes, de grognemens, d'imprécations et de blasphèmes, partait d'Old Bailey, le théâtre de l'échafaud, montait dans le brouillard, qui heureusement défendait le ciel. Le spectacle était décommandé, on mettait une bande sur l'affiche; ce n'était pas le condamné qui était sorti par la fenêtre ouverte, ce n'était pas le bourreau et ses aides; mais que voir, ce n'était pas non plus le shériff arrivant comme un régisseur dans l'embarras pour annoncer l'indisposition ou l'absence d'un premier sujet. Les charpentiers arrivaient pour démolir l'échafaud.

Oui, le cockney de Londres est soumis aux lois, oui, Londres en colère s'enfuit devant un commissaire lisant le *riot act* sous la protection de quatre constables armés de baguettes; oui, Londres est doux, timide et pareil à ces enfans peureux dont la mauvaise humeur s'apaise à la seule vue d'une poignée de verges; mais, de par tous les diables ! il ne faut pas lui voler ses pendus !

Un meeting rassemblé dans un but frivole, la politique, par exemple, ou la religion, peut bien être dissipé par la lecture de l'acte sur les attroupements; mais un meeting réuni pour voir pendre !

Les gouvernemens les plus forts doivent s'arrêter devant certains excès. Promettre une pendaison et ne pas la fournir, c'est lâche ! Ces quinze mille citoyens qu'on a dérangés en vain avaient leur vie à gagner. Et quand pendra-t-on, je vous prie? Retrouve-t-on l'occasion perdue ? On peut avoir affaire une autre fois.

Il y eut des vitres cassées. L'émeute hurla sous les fenêtres de Mansion House. Les constables arrêtèrent courageusement un Français égaré qui demandait son chemin, une vieille Irlandaise aveugle et le président d'un club de tempérance qui, pour un peu trop d'eau de vie qu'il avait bue, essayait de soutenir les courailles chancelantes de la tour.

Sans cette conduite faible des constables, on ne sait pas ce qui serait arrivé.

La *Délivrance*, déployant derrière elle son long étendard de fumée, glissait déjà devant Gravesend et dépassait dans sa course légère tous ces fins voiliers de la marine anglaise qui étaient alors ses rivaux dans le monde entier. Sur le pont il n'y avait que l'officier de quart et les hommes nécessaires à la manœuvre. Au salon, tous ceux qui avaient droit de prendre part au conseil étaient rassemblés.

A l'issue du conseil, le comte Henri prit la main de Frédéric Bœhm et la mit dans celle de Robert Surrizy.

—Voici l'homme que votre sœur Sarah aime depuis son enfance, malgré les événemens et malgré elle, dit-il à Surrizy. Il avait seize ans quand votre père est mort. Il sera votre frère. Sa volonté est de vous restituer les biens du général. Maintenant que les comtes Albert et Reynier ne sont plus, moi seul au monde puis vous expliquer certains mystères ; la lumière sera faite si Dieu me laisse le temps, et vous porterez, M. Surrizy, le nom d'O'Brien, qui vous appartient comme à Sarah. Ma vie a été laborieuse, vous le savez désormais, et c'est mon excuse. Depuis des années, je ne me souviens point d'avoir perdu une heure. Il se peut, Surrizy, car chacun de nous voit au travers de sa propre passion, il se peut que vous gardiez rancune au comte Frédéric, innocent des malheurs de votre famille. Souvenez-vous qu'il est votre chef dans notre hiérarchie, et qu'à l'heure où bientôt nous dirons tous adieu à l'Europe pour livrer notre grande bataille, c'est lui qui nous fournira notre meilleur drapeau : grâce à Frédéric Bœhm, le roi de Rome et l'impératrice Marie-Louise seront à notre bord.

A continuer.

MAISON E. GIQUEL.—M. E. Giquel vient d'arriver d'Europe avec un admirable assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, ainsi qu'une grande variété d'articles de modes, qu'il a lui-même commandées dans les premières fabriques de France et d'Angleterre. Il en fera l'ouverture demain, mercredi. Nous nous y attendons conséquemment à voir affluer les dames dans le vaste et magnifique magasin de M. E. Giquel, No 126, rue du Canal, d'autant plus que ce dernier, comprenant que sans le bon marché il ne se ferait pas d'achats dans les temps malheureux où nous sommes, vend ses belles marchandises aux prix les plus modérés de la place.

MARCHANDISES NOUVELLES—La maison J. Levois & Cie, coin Canal et Bourbon, vient de recevoir des marchandises nouvelles sur lesquelles nous appelons l'attention de sa nombreuse clientèle et des acheteurs en général. Voir l'annonce.

BI-SULFITE—M. A. Albrecht, No 30, rue Carondelet, au premier a du bi sulfite de chaux à vendre. Voir aux annonces.

Décédé, lundi, le 12, à 5 heures de l'après-midi, CARL, second fils de F. A. LULING et Georgine Hermann. Les amis des deux familles sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu mardi, à 4 heures et demie ponctuellement, au No 189, rue Bourbon.

Décédée, hier à 1 heure moins un quart P. M., à l'âge de 16 ans et 3 mois, MARIE ANNE NEOMIE BOUCHEREAU, fille de Fereol Louis Bouchereau et de Marie Néomie Landry. Les amis et connaissances des familles Bouchereau, Landry, Segners et Duffel, sont invités, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le corps est exposé rue Bourbon, entre Ursulines et Hôpital. De la part de son père.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi, 12 octobre, à 5 heures P. M.

COTON.—La perspective d'un plus fort approvisionnement prospective basée sur la quantité (comparativement grande) de coton; une baisse dans le change pour le Nord et une hausse dans le fret par steamer (le steamer de New York ayant demandé 4 cts par livre) —ont arrêté toute nouvelle hausse dans le coton, bien que les nouvelles apportées par le "Morning Star" soient plus favorables que celles qu'on avait reçues de Cairo. A l'encan, il s'est vendu 43 balles—1/2 et de droit payé—pour des billets du Trésor, comme suit : 8 balles de ramassés à 18¾, 13 à p. low middling à 69½ à de low middling à 70 et 14 dito à 70¾. Il s'est vendu 1e medl—mais on ne l'a pas annoncé. 27 balles à peine low middling à 68 cts et, la veille au soir, 10 de strict low middling au même prix.

SUCRE—Faible demande à cause du peu qui a été reçu et du faible approvisionnement en observation. Les transactions de samedi et d'aujourd'hui se sont de 200 boucauts, en plusieurs lots, à 11 ¾ à 11 ¾ le good fair. On négocie pour plusieurs lots lorsque nous avons quitté le marché.

MELASSE—Très faible approvisionnement. Il s'est vendu que de petits lots à 31 cts le fair. Un lot de 200 barils bonne qualité, étant offert, au débarcadère, à 38 cts le gallon.

FARINE—Un lot de 150 barils de bas extra s'est vendu à $6 75 le baril. Les trafiquants remplissent les demandes du détail à $[illegible] à [illegible] la superfine, $[illegible] à $12 25 le baril d'extra. Stock fort faible.

FOURRAGE—Le stock de fourrage est extrêmement faible—Un lot de 47 sacs de maïs blanc s'est vendu au débarcadère à $1 5 le boisseau. La demande est remplie par les trafiquants à $1 50 à $1 60 le boisseau pour le maïs, $[illegible] pour l'avoine, $5 les cent livres pour le son et $60 le tonneau pour le foin.

TOILE D'EMBALLAGE. Celle de l'Inde se vend en petits lots à [illegible] cts la yarde.

CORDE D'EMBALLAGE—Les transactions se bornent à de petits lots à 9½ cts pour la corde faite à la machine.

BACON—Le stock de bacon est très faible et les prix les vendeurs au détail à 9½ à 9¾ à [illegible].

BEURRE—Le beurre de choix, en fréquins, se détaille à 28 à 29 cts la livre.

COMESTIBLES—Les oignons se vendent, au baril, $3 50 à $4, selon la quantité et la condition; les pommes de terre s'écoulent, au même lieu, à $2 à $3 50 et les pommes à $4 à $5 le baril.

—Vente à l'encan aujourd'hui de 9 barils porc mess à $17, 40 demi barils de [illegible] à $9, [illegible] à $[illegible] et [illegible].

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 12 octobre 1863.

Les nouvelles reçues par le "Morning Star" et auxquelles nous nous étions attendus du marché de New York dans Wall Street ou l'or a varié de 45 à 41 pour cent de prime, fermant à 43 samedi, 3 du courant—et le change étranger a subi la même hausse que—nous amena la même hausse ici—il n'y a pas eu d'opérations considérables.

Le change étranger a généralement baissé de point—le traite des banques sur la France s'est fait à 5 1/2 et 5 15 pour les deux [illegible] sur la France. Le premier papier 5 fr. à 5 15½, et les seconds à 5 65 à 5 55—Les traites de banque pour le Nord ont beaucoup augmenté, ainsi que la quantité du coton qu'on attend à [illegible] courant de la semaine, a fait du marché qu'il a été reçu et est devenu acheteurs ne sont pas nombreux [illegible] les banques [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à 1 pour cent de prime. [illegible]

[illegible]

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 12 octobre 1863.

Arrivé hier 20 bœufs. Vendus 40 bœufs, 28 vaches, 11 moutons, 16 veaux et 9 bœufs, à vendre, 18 bœufs, 59 vaches, 37 veaux et 9 moutons.

Bœufs de l'Ouest 1re qualité, par livre, net, 25 cents

"	"	[illegible]
" Texas, 1re qualité	"	[illegible]
" 2e	"	[illegible]
Veaux, 1re qualité,	"	25 à 28
" 2e	"	21 à 25
Cochons	"	10 à 14 gr.
Moutons, suivant la qualité, par tête		$8 à 10
Vaches à lait, par tête		$75 à 1[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES HIER

Barque anglaise Jane Cockerill, Nattes, Matamoros, Goélette Gipsey, Vise, Salvation, St. Louis; Vaisseaux Steamboat Sunshine, Carson, St Louis.

ARRIVES HIER

Steamship de la malle des E U Parkersburg, Spencer, New York.

Goélette Allison, (A glaise) Frosty, Matamoros, Goélette Lovell Peacock Liggs, New York
Goélette Fancy, Chiarl, Pointe à la Hache.
Goélette Velase, Scott, Pointe à la Hache.
Goélette Norma, Martino, Pointe à la Hache.

Arrivages de Produits.

Pour la liste des produits et des marchandises reçues par la mer et le fleuve, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

ATTENTION

M. R. Scott, encanteur, vend des groceries et des provisions, ce matin, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 54.

M. J. P. Boisseau, encanteur, vend aujourd'hui 13 du courant—A dix heures et demie au No 74 de la rue St. Charles—meubles—A onze heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier—groceries et provisions ; bougies devant verts, &c.

Mr. F. F. Trinchard, encanteur, vend des groceries et des provisions, ce matin, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de 92 balles de coton, au No 64, rue Douane, aujourd'hui à 11 heures.

M. D. E. Morphy encanteur, vend 6 tierçons de jambons de différentes marques de choix, ce matin, à 10 heures, au No 47, de la rue des Magasins.

Le steamer MORNING STAR, capitaine Courtney, arrivé de New York, est en déchargement à son quai, en face de la Place Jackson. Les consignataires sont priés de venir régler leur compte de fret à notre bureau, et recevoir leurs marchandises sur la Levée car les marchandises non consignataires ne seront responsables des marchandises perdues ou avariées après qu'elles auront été débarquées.

ELLIOTT & McKEEVER, agents,
Rue Natchez, No 33

13 oct—3f

AVIS.

AYANT vendu à M. J. A. BLAFFER tout mon intérêt dans l'établissement pour la mise en bouteille d'Ale et de Porter, je remercie le public de l'appui dont il m'a honoré depuis nombre d'années et recommande avec plaisir mon successeur qui continuera les affaires dans le même local.

WILLIAM MASSEY.

John A. Blaffer,
SUCCESSEUR DE WILLIAM MASSEY,
Marchand de Porter, Ale et Cidre,
Seul Agent
DU CELEBRE ALE XX DE PHILADELPHIE
DE MASSEY, COLLINS & Co.
Rue Bienville, Nos 26 et 28, Nlle-Orléans.
Les demandes pour expédition sont remplies avec promptitude. 13oct—1m

ALE ET PORTER

VENANT d'être reçus par la barque St James, arrivée de Philadelphie :
150 barriques Ale X et Porter, pour être mis en bouteilles,
50 barils Ale XX Draught,
En magasin et à vendre par J. A. BLAFFER,
Successeur de William Massey,
13 oct—5 Rue Bienville, Nos 26 et 28

BI-SULFITE DE CHAUX.

A VENDRE au No 30, rue Carondelet, au premier. J. ALBRECHE.
13 oct—15f.

Grocerie à vendre.

GROCERIES A vendre, pour cause de départ, UNE GROCERIE bien achalandée, située au coin des rues St-Louis et Bourbon. Pour les conditions, qui sont très avantageuses, s'adresser sur les lieux. 13 oct—5f

A VENDRE.

UNE MACHINE A VAPEUR complète et en bon état, de la force d'un cheval et demi. S'adresser à la grocerie, coin Conti et Royale. 13oct—3f

Sucre de la Havane.

EN débarquement de la goëlette Amaranthe de la Havane, détenue à la quarantaine—
300 caisses de sucre de la Havane, blanc, jaune et brun,
Aussi en magasin—
50 rouleaux toile d'emballage,
98 futailles cognac, importation directe,
25 barriques, vin blanc et 3 puncheons Scotch whisky.
A vendre par A. G. COUTURIE, Successeur,
15oct—1m de S. PLASSAN, 42 Vieille-Levée.

Beurre Goshen, bœuf, porc, &c.

CENT fréquins beurre jaune de Goshen, choisi,
100 caisses fromage crème,
50 demi-barils bœuf Fulton,
50 demi-barils porc,
50 sacs poivre noir de Sumatra.
En débarquement et à vendre par FATJO & BRUNASO,
13 oct—3f rue Vieille Levée Nos 284 et 286.

Sucre de la Havane.

EN débarquement de la goëlette Tatteman, arrivée de la Havane :
150 caisses sucre blanc, jaune et brun,
25,000 paquets cigarettes des marques—
Hoerades,
La Charanga,
La Meridiana,
12 balles tabac, pour capes et tripes,
10 barils miel blanc de la Havane.
A vendre par F. TROISGROS,
12 oct—6 18, rue de la Douane, Entre Chartres et Vieille Levée.

Demande de pensionnaires.

ON désire, dans une famille française, deux ou trois pensionnaires. S'adresser rue St Louis, No 96. 15 sept—3f

MARCHANDISES NOUVELLES.

E. GIQUEL,

126................CANAL................126

Arrivant d'Europe, fait savoir à sa clientèle et au public qu'il fera MERCREDI prochain, 14 courant, l'ouverture de sa nouvelle importation. Ses prix seront des plus modérés, savoir

Indiennes et Percales françaises,
Mousselines de laine unies et imprimées,
Mérinos do do et Ecossais,
Tartanes et Flanelles do
Gants de peau et de soie et fil d'Ecosse,
Poiles de Chèvre, article nouveau,
Mousseline Suisse unies toutes largeurs,
Brillantés, Percales, Nausous et Jaconas,
Rubans et Boucles à ceintures,
Peignes Ivoires et Ecailles Chignons,
Bandes Jaconas et Mousselines Brodées,
Dentelles et Entredeux, Valenciennes,
Tartanes et Entredeux brodés,
Mouchoirs Batiste Unis, Rivières et Brodés,
Cols et Manches Jaconats et Mousselines,
Dentelles Guipures et Entredeux,
Bas Cotons pour Femmes et Enfants,
Bas, Laine Fantaisie pour Femmes et Enfants,
Bas Soie et Mi-Soie, do do
Rideaux Mousselines Brodées,
Couvertures et Courtepointes,
Parfumeries grand assortiment,
Ombrelles et Parasols,
Chemises Mérinos pour Hommes, Femmes et Enfants,
Rubans Velours toutes largeurs,
Corsets sans coutures,
Fiches à Rideaux grand assortiment,
Articles pour Deuil do do
Toiles d'Irlande et de Paris,
Damassé pour table, toutes largeurs,
Serviettes Damassées et Unies,
Bobinet fil pour Mousticaires,
Soieries noires toutes largeurs,

—AUSSI—

Coton Blanc et Ecru toutes largeurs,
Cotonnades, Denims, Bonteint Osnaburg,
Couvertures 3 points, Indiennes, &c.

E. GIQUEL.
13 oct—5t 126, rue du Canal

AMERS DE HOSTETTER—IMITATIONS—Le succès engendre le charlatanisme. A peine l'AMER DE HOSTETTER avait-il paru dans le monde qu'il était fait apprécier, qu'on vit surgir une infinité d'imitations et, à mesure que la renommée de l'excellente préparation s'étendait, le nombre des imitations augmentait. Le véritable remède a eu la faveur constante, tandis que les imitations qui ont disparu les unes après les autres. [illegible] L'AMER DE HOSTETTER, au contraire, le grand tonique de siècle, est de plus en plus recherché, d'année en année. Rien n'en égale le succès dans les maladies provenant du climat, pour la dyspepsie, la migraine, les fièvres intermittentes [illegible] [illegible] Ses [illegible] [illegible] [illegible] au Japon. Il est admis que [illegible] l'AMER DE HOSTETTER est le tonique le plus remarquable du monde.

AGENTS:

J. WRIGHT & Co. rue de Chartres No 1
E. J. HART & Co. rue Tchoupitoulas, No 77 et 79.
J. THEURER, au coin de [illegible] française.
J. MORGAN HALL & Co. rue de la Commune, No 2.
J. N. MORRISON & Co. rue des Magasins, No 12.
JOHN T. MOORE & Co. rue Poydras, Nos 7 et [illegible]
JOSEPH MAILLOT rue Common, No 12.
ACOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
THOMPSON & BARNES, [illegible] rue Commune, [illegible]

MARCHANDISES NOUVELLES.

1 caisse SAVONS FRANÇAIS Montpellier,
1 " EAU DE COLOGNE, litre,
2 " " " demi-litre,
3 " MOUCHOIRS MADRAS,
6 " INDIENNES FRANÇAISES, fantaisie,
1 " " DEUIL,
4 " PERCALES, nouveauté,
4 balles COUVERTES, pour habitation,
1 " COUVERTES, 11/4 11/4 12/4.
J. LEVOIS & CO.
12oct—6f au Coin des rues Canal et Bourbon

Bon marché ! Bon marché !

THEOD. DANZIGER

VIENT de faire une vente d'un nouveau stock de MARCHANDISES DE FONDS ET DE FANTAISIE, etc. [illegible]

Les marchandises suivantes viennent d'être reçues aux :

1,500 yardes JOLIS CALICOS à 20 cents la yarde,
1,000 " COTON BLANC 1 yarde de large, à 18c
3,000 " CALICOS FONCES FRANÇAIS, 25 cents la yarde de large,
1,500 " GRENADINES A DESSIN à 25 cents,
150 " GRENADINES NOIRES à 35 cents,
1,000 " MOZAMBIQUES gris fond pour deuil à 25 cents,
20 pièces TOILE BLANCHE, à $8 la pièce,
1,000 " " " à 30 cents la yarde,
500 douzaines SERVIETTES à frange, à $3 la douzaine,
250 " MOUCHOIRS BATISTE FIL, à $1 60 la douzaine,
100 " FIL EN BOBINES (meilleur que celui de Coats) à 90 cents,
1,000 yardes POIL DE CHEVRE de tous genres et de toutes les couleurs, à 35 cents,
1,500 yardes PARAMETTES EN COULEUR, à 35 cents,
500 " MOUSSELINE DE LAINE EN COULEUR à 25 cents.

Et un grand assortiment d'autres ETOFFES A ROBES, avec un grand stock de ETOFFES DE DEUIL, telles que
MOUSSELINES DE LAINE NOIRES, largeur simple et largeur double,
MERINOS NOIRS, français et anglais,
REPS et BOMBAZINES noirs,
ET
50 CHALES de laine noir et de laine, à des prix variant de $2 50 à $15.

POUR ENSEMBLE
850 yardes SOIERIES EN COULEUR, très légèrement avariées, à [illegible] la yarde,
2 pièces SOIE NOIRE, très légèrement avariée, large d'une yarde pleine, valant $4 et que je vendrai à $2 la yarde.

THEODORE DANZIGER,
12oct au coin des rues Royale et St Philippe.

Saindoux et jambons de choix.

50 tierçons saindoux feuille, de choix.
30 boucauts jambons de "Henry Ames & Co" passés au sucre, de premier choix et en parfait état, en débarquement du steamer "Morning Star" et à vendre par WM. J. REID,
12 oct—3f Rue des Magasins, No 33.

DEMANDE DE MODISTES.

ON DEMANDE deux bonnes modistes en robes, chez Mme Desauche rue du Canal, No 110. 12oct

DEMANDE DE CUISINIERE.

ON DEMANDE une bonne cuisinière chez Mme Desauche rue du Canal, No 110 12oct

MONTRE PERDUE.

Perdu, hier, dimanche, dans le trajet de l'angle des rues Franklin et Canal à la rue Conti, passant dans la rue des Remparts, une montre de dame, en or, avec chaîne portant les lettres L. L. en grenat sur le boîtier. La personne qui la rapportera au No 234 de la rue du Canal, recevra une récompense de vingt cinq piastres. 12 oct—2f

MARCHANDISES NOUVELLES.

—Venant d'être reçues par—

JAMES RYBACK,
149, rue du Canal,

Une magnifique variété, choisie avec soin, de GANTS DE PEAU DE CHEVREAU,
Des meilleures manufactures, pour dames et messieurs
RUBANS DE CHAPEAUX,
RUBANS CEINTURES,
GARNITURES DE ROBES et
ARTICLES DE FANTAISIE DE PARIS

Egalement, un stock de choix de
Linge pour Messieurs,
Nouveautés en NŒUDS,
ECHARPES,
CHEMISES DE VOYAGE
ET DE TOILE BLANCHE

L'attention particulière est appelée sur les articles suivants qui ont été ajoutés récemment au stock
SOIERIES DE MODES,
DENTELLES VALENCIENNES et de GUIPURE
PEIGNES
DE TOILETTE POUR DAMES et PEIGNES
DE FANTAISIE DE PARIS.
10 oct—3f

Café—Café.

TROIS CENT QUARANTE-CINQ sacs café Rio prime, à vendre par HY LONSDALE,
8oct—8 Courtier de Café, rue Gravier, No 89.

PAPETERIE ET IMPRIMERIE
"A LA PLUME DE BRONZE."

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir de France par le navire "Irène"
465 rames PAPIER FRANÇAIS DE FANTAISIE et autres de $1 50 à $6 00 la rame,
685,000 ENVELOPPES TOUS FORMATS, FANTAISIE, de $2 00 à $5 00 le mille,
275 rames PAPIER ECOLIER, de $3 00 à $5 00 la rame.

Ainsi qu'un lot varié de PAPIERS A PLAT, pour imprimeurs, tels que :
CAP, FOLIO POST, DEMY,
LETTER, BLANC et BLEU, &c.
Constamment en magasin : un assortiment SOIGNEUSEMENT CHOISI de
Papiers et Articles de Bureaux,
en tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, et à des prix qui défient toute concurrence.
Plumes d'acier, Cartes à jouer, Dominos, Trictracs, Plumes en or, Crayons, Ardoises, Porte-monnaies, Cahiers d'écoliers, Encre noire, bleue et carmin, &c.
REGISTRES DE COMMERCE pleine reliure, tous formats et épaisseurs, à 40 pour cent au-dessous des prix ordinaires.
IMPRIMERIE—RELIURE—REGLURE.
Commission et importation directe.
FRANCIS BOUVAIN,
PAPETIER ET IMPRIMEUR,
62, rue Bourbon, entre Bienville et Conti,
23 aout— A la "Plume de Bronze.

ASSORTIMENT DE PAPIER
ET DE MATERIAUX
POUR FABRICATION DE
FLEURS ARTIFICIELLES.
A vendre à BAS PRIX par FRANCIS BOUVAIN,
24 aout— No 62 rue Bourbon

Transfert de magasin.

BRULATOUR & CO ont transféré leur magasin du No 19 Vieille Levée au No 26 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 1ceoct—1m

Aux marchands.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre immédiatement par les soussignés, au plus bas prix du marché, en gros seulement :
COTONS ECRUS, ALPACA NOIR,
COTONS BLANCS, FOULARDS,
COTONNADES, DEVANTS DE CHEMISES,
KERSEYS, MOUCHOIRS BATISTE,
ST' IPS, BAS ET CHAUSSETTES,
TICKINGS, SERVIETTES,
FLANELLES, NAPPES,
MOLETONS, CHEMISES LAINE,
TOILES, MALAKOFS,
INDIENNES, FIL DE RHENES,
POPELINES, RUBANS A CHAPEAUX,
MOUSSELINE DE LAINE, RUBANS VELOUR.
Aussi une facture de chaussures pour hommes, femmes et enfants.
C. JAUBERT & CO.,
11 oct—3m 41, rue de Chartres.

UN ELEVE EN PHARMACIE, actif et intelligent, qui parlerait les deux principales langues, trouvera à s'employer d'une manière permanente en fournissant de bonnes recommandations. S'adresser, de suite, une lettre mentionnant ses références, à la boite 1528 poste restante.

Celui qui, outre le français et l'anglais, connaîtrait aussi l'allemand, sera préféré. 11 oct—3f

A VENDRE

A BON MARCHE.— Un excellent WAGGON à ressorts et à quatre roues, convenable pour un ou deux chevaux. C'est tout ce qui peut désirer de mieux un marchand de légumes. On le vendra à bas prix. S'adresser dans la rue Delord No 135, près le Tivoli Circle. 11 oct—2f

AVIS AUX PERSONNES QUI PRENNENT DE L'EAU.
DEPARTEMENT DES WATER WORKS
10 octobre 1863.

L'ATTENTION des personnes qui prennent de l'eau est appelée sur la règle suivante de cette Compagnie et elles sont prévenues de faire réparer immédiatement les robinets qui coulent :

"Aucun de ceux auxquels l'eau sera fourni ne devra permettre qu'elle soit gaspillée ; qu'elle coule, sans des précautions convenables de l'hydrant établi sur son terrain, quelle que soit la nécessité qu'on l'emploie autrement qu'il a été convenu."

D. BLAIR,
10oct—3f Surintendant.

Briques ! Briques !

Bon marché pour du comptant.

CENT CINQUANTE MILLE briques à vendre. S'adresser, pour plus amples renseignements, chez Mr. PETIT JEAN.
10oct—3f rue St-Pierre, 58, entre Royale et Chartres.

A LOUER,

Dans la rue de l'Esplanade, DEUX MAISONS admirablement situées au coin des rues Esplanade et Rousseau, et ayant toutes les améliorations modernes. Ces propriétés seront louées à bas marché à de bons locataires. S'adresser à W. F. Cogman, Chemin du Bayou No 260, entre les rues Claiborne et Derbigny, ou dans la rue Carondelet, No 66. 10 oct—6

Etablissement de Marbrier

LE soussigné vient d'ouvrir au Nouveau Cimetière St Louis, rue St Louis, entre St Claude et Bayou St Jean, un établissement qui se charge de faire et de réparer les plaques de marbre pour les tombes et pour les fours, et fera les dessins et les gravures dont on voudra bien lui confier l'exécution. A. SAMONZET.
6oct—3

AVIS.

MR. HERMANN ROEHL a ma procuration générale ainsi qu'il appert par un acte passé le 26 septembre dernier, par devant Joseph Cuvillier, notaire public.

Nlle Orléans, le 1er octobre 1863. BERNARD TURPIN

Certificats de Terre militaires

Achetés par M. JUDSON.
7oct—1m Coin Canal et Camp

A VENDRE

pour clore une consignation,

65 barils [illegible] de [illegible]
Par S. HESS[illegible]
[illegible] No [illegible] rue Tchoupitoulas.

ED. FROIDEVAUX,
Rue de Chartres No 33,

NE voyant la possibilité de [illegible] son stock de marchandises [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] brodées [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pesca.

Rubans en velours, en velours à crêpe, en gaze, Fleurs fines, coiffures de bal et montées, plumes, Taffetas, velours, appret, toile [illegible], Blondes, bobino, [illegible], toile Lyon, Illusion, Malines, Guipure, crêpe crêpe, [illegible] [illegible] [illegible], Toile brodée, [illegible], Chapeaux en paille, [illegible] [illegible] [illegible], Barettes, [illegible], [illegible], [illegible] et [illegible], Paille, fil, à grilles [illegible] [illegible], Broderie d'alger, [illegible], [illegible]. Formes, [illegible] [illegible] de $[illegible] à 50.

[illegible]—1m

Omer Fortier----Félix de Luppé.

FORTIER & DE LUPPE
BOULANGERIE,
Coin Douane et Dauphine
Pains et Biscuits.
Dépôt 4 Douane, près Vieille Levée
[illegible]—1m

AVIS AUX DAMES

LE soussigné [illegible] [illegible] pour informer Eventu Star, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. FELIX FAKON.

CIGARETTES

20,000 [illegible] de la marque BON BAKEZ [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. BOSNO & BROTHER, [illegible] Gravier No 4

VINS, WHISKY, EAU DE VIE ET LIQUEURS PURES.

EN bouteilles [illegible] [illegible] [illegible]. A vendre par B. & J. ABRAMS.
Dégustateurs et importateurs en gros,
25 sept—2f Rue du Camp No [illegible] N. O.

JOHN R. WALLER,
Importateur de Chapeaux de paille, soieries et de modes
No [illegible] de Chartres—Au premier
24sept—1m Nouvelle-Orléans

AVIS.

LES soussignés ont l'honneur d'informer au public qu'ils ont ouvert leur établissement [illegible] rue Gravier No 56, et reçoivent [illegible] un assortiment [illegible] de tabac de choix du Connecticut, pour capes et tripes. Cigares de la Havane et du pays, tabacs à fumer et à chiquer, des meilleures marques, qu'ils vendront aux fabricants et aux marchands à des prix [illegible]. LICHTENSTEIN BROS.
17 sep—1m Rue Gravier, No. 56.

AU BON TON,

SALON PARISIEN POUR LA BARBE ET LA COUPE DES CHEVEUX.
V. DUBOIS, 58, rue Royale, entre Bienville et Conti,
—Ci devant 15, rue Bienville—

A L'HONNEUR d'informer ses clients et amis ainsi que le public, qu'il vient de faire réparer son salon dans le plus nouveau goût, et sollicite le patronage de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Rien ne sera négligé pour les satisfaire. De bons ouvriers seront toujours employés dans son établissement, où la plus grande propreté règne. Le prix de la coupe des cheveux a été réduit à 25 cents; barbe 10 cents et shampooing 25 cents. Il se chargera également de toutes sortes de perruques, etc.
FABRIQUE DE PERRUQUES, etc. 18sept—1m

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. Ferrier,
PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Les prix varient de $4 à $6 selon le degré d'avancement des élèves.

CLASSE DU SOIR—de 6 1/2 à 8 heures.
Cours complet de TENUE DES LIVRES et d'Arithmétique commerciale—Prix $4. 1er oct—m

PLUS DE DISTANCE !
Plus de séparation !!
DIVINATION! PREDICTION!!

Par Madame ADAH,

Cartomancienne Parisienne, et élève de Mlle LENORMAND.

Heures de consultation, 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

Rue St-Louis, No 95.

aout—3m.3ps

On demande

UNE BONNE CUISINIERE blanche, parlant français, pour une petite famille.
S'adresser rue St-Claude, No 95. 10oct—3f

CHAMPAGNE
de la veuve Clicquot Ponsardin et de Piper Heidsick & Co.

VENANT D'ETRE REÇU et à vendre à l'Agence, rue Tchoupitoulas, No 15 :
40 caisses CHAMPAGNE de la veuve Clicquot Ponsardin en grandes et demi bouteilles,
30 paniers VERITABLE CHAMPAGNE Piper Heidsick & Co. en grandes et demi bouteilles,
PLEINEMENT GARANTIS PAR LE SOUSSIGNE.
10 caisses champagne, cachet vert
B. E. CASTENDYK,
6 oct— rue Tchoupitoulas No 15.

Entrepot de Tapis,

No. 19....Rue de Chartres....No. 19.

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—
MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et Ingrain,
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c.,
TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités.
Couvertures de table et de piano, paillassons nattes, baguettes d'escalier, abat-jour, corniches et bandes que nous offrons à des prix modérés pour du comptant.
7sept A. BROUSSEAU & Co.

CHANGE SUR FRANCE,
Constamment à vendre par
J. H. EIMER & Cie,
22aout—3m 17 Carondelet

Graines de 1863.

Reçu par le navire MARIE FELICIE du Havre, un assortiment de GRAINES EUROPEENNES, de la récolte de 1863. Ces semences étant les plus fraîches dans le marché, le soussigné espère que le public le favorisera d'une visite.
T. BACHELIER,
21 et 23, rue Ursulines,
[illegible]—m entre Chartres et Levée.

Drogues, Médecines, Teintures, CUSACHS & OGDEN,

ENCOIGNURE ROYALE ET SAINT-PHILIPPE,

Offrent un grand et complet assortiment de marchandises pour Pharmaciens, Distillateurs, Teinturiers et Peintres—

Pour Pharmacies.

Sel d'Epsom, Manna, Senna, Sulphate de Quinine et Morphine, Valériante de Quinine, Calomel, Opium, Iodure, Sycopodium, Phosphore, Cantarides entières et en poudre, Iodure de Potasse, Bleu mass, Sel de Nitre, Sel de la Rochelle, Acétate et Bi-Carbonate de Potasse, Acide Citrique, Sulfate de Zinc, Subnitrate de Bismuth, Carb. d'Amoniaque, &c., &c.

—Pour Teinturiers—

Bois de Campêche Fustique, Soda, Bois du Brésil, Couperose, Churellron, Acetate de Plomb, Bichromate et Prussiate de Potasse, Alun, Sel d'Etain, Orseille, Rocou, Cachou, Safran, Amelin Violet et Rouge, Carmin d'Indigo, Curcuma, Indigo de Guatemama, Indigo de Manilla.

Pour peintres.

Blanc de plomb de l'Union, pur; huile de lin anglaise, cuite; térébenthine verte, de Chrom; bleu et jaune à l'huile; un assortiment général de couleurs sèches; brosses de toutes dimensions; vernis de copal, vernis blanc, vernis noir, Patent Drier; noir de fumée, &c.

Pour distillateurs

Alcool, grande et petite absinthe, fenouil, mélisse hysope, éther acétique, éther butyrique, &c.

Essences.

Absinthe, fenouil, maraschino, huile de cognac, anis, amandes, amdeis, bigarade, Winter green, sassafras, pomme, poire, vanille, ananas, pomme, fraise, groseille, banane, huile de vin, amper, citron.

Divers.

Bouchons de toutes qualités et dimensions, acides nitrique, sulfurique, muriatique.

Eau forte.

[illegible] Alcalin; cardes de coton No 10, extra [illegible]—6f

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans.

DIMANCHE, 18 OCTOBRE 1863
LES ARTISTES REUNIS EN SOCIETE.
Première Représentation de
MARTA,
Opéra en 4 actes et 6 tableaux, musique de Flotow, paroles de Crevel et Charlemagne, avec chœurs et orchestre.
Première Représentation de
Un Moyen Dangereux,
Comédie-vaudeville en 1 acte par Théodore Barrière.

Les bureaux de location sont ouverts le samedi et dimanche de 9 heures à 3 heures. 15oct

Académie de Musique,

SPALDING & ROGERS.....................Propriétaires.

TROUPE D'OPERA DE SANFORD,

Pour peu de temps,
Sous la direction de M. Sanford,

L'organisation la plus ancienne et la plus complète.
Programme nouveau tous les soirs—Chansons, danses, vaudevilles, ballades, &c.
Spectacle TOUS LES SAMEDIS A MIDI.
Prix d'entrée, 50 cents.
Enfants et domestiques, 25 cents pour les représentations du jour. 10 oct

GRAND BAL PARÉ,

DONNÉ PAR DES JEUNES GENS,
Au bénéfice d'une famille indigente,
A LA SALLE PORTUGAISE,
Rue du Bayou, entre St-Claude et Tremé
LE SAMEDI 24 OCTOBRE 1863
COMITÉ D'INVITATION :
F. Ferrand, V. Carlier,
A. Maugin, L. Charles,
J. Sombathay, G. Tray.
Billet d'admission......................... $1 50

Les cartes sont en vente chez M. C. Albert, coin Prieur et Ste-Anne; Mme Léon, encoignure St Pierre et Bourbon, M. Bech, encoignure Bourbon et Ste Anne ; rue Ste Anne No 73, M. Mangin; et chez les directeurs du bal—Aucune dame ne sera admise sans invitation.
12 oct—13 14 22 23 24

CASINO,
Rue de la Douane, No 93.

M. JULES SABRIER, propriétaire de cet établissement, prévient ses amis et le public en général, qu'il vient d'y ajouter un RESTAURANT, où l'on trouvera, à toute heure du jour ou de la nuit, une VARIETE CHOISIE DE METS CHAUDS OU FROIDS, de première qualité. Les vins et le siege sont également de première qualité.

Prix modérés.

Salon particulier de société.

M. Sabrier espère que ses amis et le public voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage.
10c—1m

POUR NEW YORK—Directement

Devant partir JEUDI, 15 octobre, à 5 h. P. M.

Le navire à vapeur PARKERSBURG, commandant Spencer, partira de son wharf, au bout de la rue Toulouse le jour susdit, et prendra les [illegible] Etats Unis. Pour fret ou passage, dans la chambre ou à l'entrepont, s'adresser à A. MOULTON, 31, rue Natchez

POUR NEW-YORK ET LA HAVANE.

Départ, SAMEDI, 17 du courant, à 9 heures du matin

POUR NEW YORK VIA LA HAVANE.—Le beau steamer MORNING STAR, commandant J. M. Courtney, partira de son wharf en face de la Place [illegible] avec les malles des Etats Unis. Pour fret ou passage, on [illegible] s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, Rue Natchez No 33

Le steamer BEN FRANKLIN, de la [illegible] Nouvelle-Orléans, capitaine Henry Conant, partira à l'avenir tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et les DIMANCHES à 9 heures A. M., pour Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et les débarcadères intermédiaires.

A son retour, il quittera Baton Rouge les JEUDIS à 5 heures P. M. et les LUNDIS à midi, pour la Nouvelle-Orléans.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passes et de permis des autorités.

J. M. Ref se trouvera tous les jours sur la Levée, au pied de la rue Bienville, pour recevoir le fret.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, Agent, No 53, rue Front Levée.

POUR BATON ROUGE

Le [illegible] paquebot régulier METEOR, capitaine L. Saltsbury, [illegible] partira de la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge [illegible] les DIMANCHES [illegible] et les MERCREDIS, à 5 P. M. [illegible] de Baton Rouge tous les LUNDIS à [illegible] et tous les JEUDIS, à 10 A. M.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passes [illegible] permis des autorités avant de s'embarquer. [illegible] le fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. M. HALL, [illegible] coin des rues Canal et Douane.

POUR MATAMOROS

Le trois mâts barque anglais fin voilier et doublé en cuivre JANE COCKERILL, capitaine M. B. Nattes, aura de bons emménagements pour passagers, partira [illegible] Pour passage s'adresser au bureau de M. A. CALVE [illegible]

POUR MATAMOROS.

La goëlette [illegible] HELENA, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira [illegible]. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements s'adresser à B. FERNANDEZ & Co, 125 Vieille Levée.

POUR MATAMOROS

Départ dans quelques jours.
La goëlette J. W. WILDER, fine voilière, capitaine Lagrande, prend son chargement à [illegible] Douzième District, pour Matamoros. [illegible] ou passage [illegible] s'adresser à JOSEPH KELLEY, No [illegible] Gravier No 50

POUR MATAMOROS

La [illegible] goëlette J. P. KESSE [illegible] M. Kelly, ayant la majeure partie de son chargement [illegible] [illegible] [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord [illegible] District ou à S. FERNANDEZ & Co., 12, Vieille Levée.

POUR MATAMOROS.

La [illegible] T. C. ACTON, fine [illegible] prend un chargement [illegible] [illegible]. Pour reste de fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à JOSEPH KELLEY rue Gravier No 86

OFFICIEL.

Avis aux contribuables de la ville.

Tous les comptes de TAXES DE LA VILLE, pour l'année 1863, lesquelles n'auront pas été payés le 15 novembre prochain, seront perçus conformément à la loi, à de grands frais pour les contribuables. JOHN S. WALTON,
8oct—10f Trésorier de la ville

Quartier Général du Département du Golfe

Nlle Orléans, 13 Aout 1863.

Ordres spéciaux No 198.

(EXTRAIT.)

7—Un grand nombre de chevaux, équipements de chevaux et autres articles appartenant aux Etats-Unis, ayant été volés ou emmenés et vendus ensuite dans cette ville, les ventes particulières de propriété publiques, à ou près de la Nlle Orléans ou d'Alger, sont par le présent défendues.

Le public est prévenu que ces propriétés, lorsqu'on offre de les vendre à l'amiable, sont volées, et que l'acheteur sera traité et puni comme receveur de marchandises volées.

Par ordre du major général BANKS.
RICHARD B. IRWIN, A. A. Général. 4oct—14f

Avis important.

Mairie de la Nlle Orléans,
Hotel de Ville, 30 septembre 1863.

Avis est donné aux capitaines et aux pilotes de steamers, de bateaux à vapeur et de tous les bateaux et embarcations qui naviguent sur le fleuve Mississippi, dans les limites du port de la Nouvelle Orléans, qu'une BOUÉE a été placée au-dessus des débris du steamer "Bio Bio", près du débarcadère des steamers, Premier District. Par suite de la baisse des eaux, il a été jugé nécessaire de placer la susdite bouée et d'en donner avis public.

[signé] E. H. DURELL,
Faisant fonctions de Maire de la Nlle Orléans.
Pour copie conforme. D. L. GIBBENS,
1er oct—1m Secrétaire

Avis aux contribuables de la ville.

LE bureau des surintendants d'assessement se réunira, à l'Hôtel de Ville, salle No 15, à midi, les lundis 5, 12, 19 et 26 octobre courant, et le 2 novembre prochain, pour revoir les tableaux du Bureau des Assesseurs et recevoir les réclamations des personnes qui s'étaient absentées de la ville en août et en septembre derniers, époques auxquelles les tableaux d'assessement avaient été exposés, et les tableaux d'assessement, pour être examinés et rectifiés.

Le soussigné se trouvera dans la susdite salle, tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pendant trente jours, à partir du 3 courant, afin de recevoir les tableaux d'assessement et recevoir les demandes qui pourraient être adressées au Bureau.

E. L. BERCIER,
Secrétaire du Bureau des Surintendants d'assessement.
Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1863.
3 octobre—1m

Avis aux contribuables.

PAR ordre du brigadier général GEO F. SHEPLEY, gouverneur militaire de la Louisiane, les tableaux d'assessement de l'Etat et de la ville de la Nlle-Orléans seront exposés, pour être examinés et rectifiés, à partir du 5 courant, tous les jours pendant trente jours, les dimanches exceptés, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, aux endroits suivants :

Dans le premier district municipal, dans la salle No 15 de l'Hôtel de Ville;

Dans le deuxième district municipal, au No 37 de la rue St-Pierre;

Dans le troisième district municipal, au No 9 de la rue de l'Esplanade (bureau du percepteur des taxes);

Dans le quatrième district municipal, au bureau du percepteur des taxes, rue Rousseau, près de la rue Jackson.

SAMUEL H. TORREY,
Auditeur des comptes publics.
Nlle-Orléans, 4 octobre 1863. 5 oct—30

A. CATONNET,

COURTIER DE COTON,

A REPRIS les affaires. Il s'est assuré l'aide d'un classeur expérimenté et s'occupera d'une manière spéciale des transactions qui lui seront confiées.
Bureau, rue Carondelet, No 29 10 oct—6f

DEMANDE DE NOURRICE.

UNE nourrice sans enfant trouvera une bonne place en s'adressant au No 181 de la rue St-Claude. On exigera de bonnes recommandations. 10oct—3f

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.

A vendre pour cause de départ : 1o—Un fonds de magasin de chaussures, avec une installation magnifique.

2o—Un jeu de chevaux de bois, avec les accessoires, entre autre un orgue de première classe. S'adresser pour plus ample information, à CH. L. DE BUYS,
1er oct—2 em. 240 rue de Chartres.

J. LUDOWIG,
MARCHAND TAILLEUR,

A transporté son magasin de la rue Commune, No 112, dans la rue du Canal, No 133, entre les rues St-Charles et Carondelet. 21juillet—3m

CHARLES TROUILLY,
Rue Royale, No 100, entre Conti et St. Louis.

SPECIALITÉ pour PERRUQUES, TOUPETS, BANDEAUX, BRAIDS, FRISETTES, &c., le tout fait sur commande.

Salon spécial pour la coiffure des dames et la coupe de cheveux des enfants. Leçons de coiffure par Mme Charles.
Articles de Paris et parfumeries françaises. 18sept—1m

Nous avons reçu en consignation,

DE plusieurs des plus grands fabricants de l'Ouest, une quantité considérable de TABAC A CHIQUER, arrangé avec un soin tout particulier, pour ce marché. Les marchands en gros sont invités à venir examiner notre stock qui sera toujours assorti et nous garantissons aux acheteurs les meilleures conditions avantageuses. Nous citerons entre autres :

Cinquante 3/4 caisses, 10 à la livre,
Soixante quinze 3/4 caisses, Navy, 4 à la livre,
Dix caisses noir doux, 1/2 livre,
Cent cinquante caisses naturel, 25 livres en moyenne
Deux cents caddies May Apple Pancake,
Cinquante caddies, turcs,
Quarante 3/4 caisses de naturel, d'une livre,
En magasin—en bon état et pleinement garanti—
Trente caisses véritable Virginie d'une livre, "John Robinson".
Ces tabacs seront garantis pour six mois.
H. MAYER BROTHERS, rue Tchoupitoulas, No 31
17 sept—30d entre les rues Natchez et Poydras

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE
Marchandises sèches étrangères
ET AMERICAINES
D'IMPORTATION NOUVELLE.
PAR E. ROGER & CO,
JOSEPH HOLZ, encanteur.
Salles d'encan Nos. 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

MARDI, 13 OCTOBRE,

A 10 heures du matin, à leurs susdites salles d'encan, il sera vendu—

Indiennes,

1500 pièces indiennes françaises, anglaises et américaines.

Cotons blancs et écrus,

2000 pièces cotons blancs et écrus, diverses marques,
1200 do do écrus croisés de la Louisiane.

Toiles,

200 pièces toiles d'Irlande 4/4,
25 do do à draps 12/4 10/4.

Popelines,

100 pièces popelines soie, haute nouveauté de Paris.

Alpacas,

150 pièces alpacas noirs et en couleur, de diverses qualités.

Draps, Casimirs, Satinets et Jeans,

50 pièces draps français bleus et noirs,
100 do casimirs et satins de laine noir et fantaisie,
150 do satinets gris, noirs, bleus et fantaisie,
200 do jeans du Kentucky.

Flanelles,

50 pièces flanelle blanches, bleues, rouges et jaunes, unies et croisées.

Molleton,

200 pièces molleton.

Jupons et Corsets,

100 douzaines jupons à ressorts,
150 do corsets français.

Cotonnades, Stripes, Denims et Coutil,

200 pièces cotonnades françaises et logrador,
200 do kersey stripe et top,
200 do denims de différentes marques,
100 do coutil Narragansett.

Bonneterie,

1000 douzaines bas anglais et allemands.

Mouchoirs Batiste,

500 douzaines mouchoirs batiste pour dames et messieurs.

AUSSI

375 lots tels que— Nappes et serviettes, serviettes damassées, ouvré, brillants, barèges pour voiles, mousseline de laine, mérinos, mouchoirs madras, tweeds, courtepointes piqué, rideaux brodés, foulards soie, couvertures, galon, coton à coudre, rubans, toile grise, grisaille, ginghams, kerseys, bas laine, gants, châles, bretelles, écharpes, broderies, soieries, chemises, &c., &c.

Conditions à la vente. 11 oct

Grande vente de Marchandises sèches
PAR HOFFMAN & MARKS
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 38.

IL sera vendu à l'encan, MERCREDI, 14 du courant, à 10 heures,
Soieries noires,
Mousselines noires et en couleur, tout laine
Mérinos français et anglais,
Popelines unies et à dessins,
Popelines brodées, double largeur,
Casimirs français,
Doeskins noirs et draps français,
Draps Oxford et Melton
Alpacas noirs et mélangés,
Toiles blanches fines, d'Irlande,
Linge de table et serviettes en toile
Mouchoirs fil pour dames et messieurs,
Bareges blancs, verts et noirs à voiles
Satinets gris, bleus et noirs
Châles laine, de différentes qualités,
Couvertures grises et blanches,
Indiennes françaises et américaines,
Cotons blancs et écrus,
Flanelles bleues, rouges et grises,
1000 douzaines bonneterie assortie,
20 do do laine pour enfant,
Chemises de voyage, chemises gingham, et coton, chemises de peau en coton et en mousseline, [illegible] mouchoirs soie, toile, [illegible] &c. 13oct

100 caisses bottes, souliers, bottes de cavalerie.

—AUSSI—

150 lots marchandises sèches d'importation nouvelle

PAR GABRIEL LEAUMONT
Salles d'encan, 62 rue de Chartres.

MERCREDI, 14 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres No 62—
100 caisses bottes, souliers et bottes de cavalerie.

—AUSSI—

Couvertures grises,
Mouchoirs batiste fil,
Chaussettes et bas écrus,
Satinets et casimirs,
Kentucky jeans et flanelles croisées,
Popelines en couleur et cotonnades,
Flanelles imprimées et Mérinos,
Barèges français,
Indiennes françaises et américaines,
Serviettes et nappes en fil,
Cotons blancs et écrus,
Mousselines laine françaises,
Barèges verts pour voiles,
Mérinos et mousselines laine en couleur.
Conditions—A la vente. 13 oct

COTON — 92 balles coton.

PAR WM. P. VINCENT, encanteur.

AUJOURD'HUI mardi, 13 courant, à onze heures, il sera vendu au No 64 rue de la Douane,
92 balles COTON (balles ordinaires).
Conditions—comptant, en billets du Trésor. 13 oct

PAR R. SCOTT, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui mardi, 13 octobre, à 10 heures, au No 54, rue des Magasins,
10 tierçons jambons, 10 tierçons plats côtes, 100 barils farine, 20 demi barils porc mess, 5 barils porc, 20 tierçons saindoux, 100 tierçons [illegible] maquereaux 'Nos demi-barils [illegible] sacs sel de table, 50 sacs sel de Liverpool.
Savon, amidon, sucre, fromage, beurre, huile de charbon, vin rouge, &c. 13 oct

Vente hebdomadaire par catalogues, d'eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, sardines, groceries, drogues, &c., &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI, le 14 octobre 1863, à 10 ½ heures A. M., sera vendu à l'encan, au magasin No 93 rue de la Vieille Levée, les articles suivants—

Eaux de vie françaises, vins rouges et blancs, absinthe, liqueurs et en caisses, liqueurs françaises et du pays, vin de Porto, Madère, Xérès, Malaga, en futailles et en caisses, épices, groceries, sardines, huile, thé, café, cire, conserves alimentaires, bouchons, moutarde, amandes raisins, savon, amidon, &c.

AUSSI

Une facture de drogues.
On pourra se procurer des catalogues au bureau de l'encanteur, No 93 rue de la Vieille Levée. 11oct

Jambons, Jambons, Jambons

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

AUJOURD'HUI, MARDI, 13 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, au No 47, de la rue des Magasins—
[illegible] tierçons de jambons passés au sucre, venant d'être reçus.
Conditions—comptant. 13oct

Vente de Vins, Liqueurs, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi, 14 octobre 1863, à onze heures du matin, dans le magasin de l'importateur, M. B. E. Castendyk, rue Tchoupitoulas, No 15—
650 caisses claret, de diverses marques de choix,
44 barriques et demi barriques vin rouge de qualité supérieure,
48 caisses sherry de marques supérieures,
2½ et ¼ pipes sherry très vieux,
5¼ et ¼ pipes madère extra,
3¼ pipes vieux vin d'Oporto,
20 caisses chartreuse, verte, jaune et blanche,
[illegible] liqueurs, importation directe,
5 paniers champagne Piper Heidsick,
5 [illegible] vieux whisky d'Ecosse, Ramsay,
15 ¼ pipes vieux cognac Louis Le Berton,
5 ¼ do do Aime,
10 balles bouchons, 213 sacs de 500 chacun.
Pour les détails complets, voir les catalogues.
Conditions—Comptant. 12oct

BERNARD TURPIN

ENCANTEUR
ET
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No 93, RUE VIEILLE LEVÉE,
Entre St Louis et Conti. 17 sept—30f

No 93, Vieille-Levée. No 93, Vieille-Levée.

Confiserie par Excellence.

LE soussigné a l'honneur d'appeler l'attention du public sur son bel assortiment de Bonbons, Candis, &c., &c., manufacturés à la vapeur. Il offre les articles suivants, en gros et en détail, savoir : dragées amandes par excellence, dragées à la liqueur, baricots et noisettes à la liqueur, fondants de tous genres et de parfums, chocolat à la crème, à la gelée à la liqueur, à la violette, à l'amande, &c., bonbons napolitains, pralines à la Maréchal, trois acroes, amandes grillées, fruits cristallisés tels que pêches, poires, coings, figues, melons, citrons, &c., &c., candis à la crème, rose et vanille, pastilles de gomme, de guimauve, &c.

A vendre aux détaillants :

50 caisses amandes cassées, 10 barils raisins de Corinthe, 50 boites cédrat bien frais, 50 livres cochenille, 300 boites losanges, 250 douzaines gelées assorties, 5,000 livres pastilles de gomme dans des boites de 5 livres, 2,000 livres pâte de jujube, 1,000 caisses dragées mêlées.
ERNEST TURPIN,
4oct—1m Vieille Levée entre Conti et St-Louis.

AVIS.

TOUS ceux qui peuvent avoir des réclamations contre feu MORTIMER BELLY sont notifiés de les présenter au soussigné, avocat de sa succession, dans les dix jours qui suivront cet avis, et tous ceux qui doivent à ladite succession de venir régler au plus tôt.
Nouvelle Orléans, le 9 octobre 1863.
G. DUPLANTIER
9 oct—3f eu 10 j No 10, rue St Pierre

Avis important.

MONSIEUR HENRI JOFFRET vient d'opérer en cette ville deux guérisons importantes que je suis heureux de pouvoir signaler au public.

La première de ces guérisons est celle d'une jeune personne élevée sous mes soins et sujette depuis un an à de violentes crises de nerfs. La seconde est celle de mon fils adolescent, attaqué du haut mal depuis cinq ans, depuis deux ans sous forme à une vie sédentaire, tout haut de temps à [illegible] chaque changement de lune, à chaque contrariété qu'il éprouvait.

Deux guérisons peu communes ou peut-être uniques, qui se sont opérées dans l'espace de quatre mois et demi environ et auxquelles je dois le dire, ont travaillé successivement, MAIS EN VAIN, plusieurs médecins distingués de la Nouvelle-Orléans.

Aussi, je garde un souvenir reconnaissant des services rendus par M. Joffret à ma famille, et j'engage tous ceux qui ont des parents atteints de pareilles maladies à consulter CELUI QUI EXCELLE DANS L'ART DE GUERIR.

Monsieur Henri Joffret demeure 67, rue d'Orléans, entre Bourgogne et Dauphine.

LOUIS TREGRE,
Habitant de la paroisse St-Jean Baptiste.
30sept—jusq 14 oct

REÇU par le steamer Evening Star et à vendre au plus bas prix possible par

BROTT & DAVIS,

COIN GRAVIER ET TCHOUPITOULAS,

un magnifique assortiment de

MARCHANDISES SECHES

COMPRENANT DES

TISSUS du PAYS dans tous les GENRES

AUSSI

Un choix bien assorti de BONNETERIE de la célèbre fabrique de Heckers, etc.,

AUSSI :

ETOFFES FRANÇAISES, ALLEMANDES et ANGLAISES, propres au marché de la Nlle-Orléans.
21 sept—

HOTEL AUGUSTE MAS

No 104 PRINCE STREET,

Entre Green & Mercer, New York.

PENSION FRANÇAISE, CAFÉ & BILLARD

MME MAS continue de tenir à la disposition de messieurs les cuisiniers, pâtissiers et autres, Vêtements, Tabliers, Bonnets, Couteaux, &c. 30 sept—15 an

Tabac en feuilles et Cigares.

LE soussigné vient de recevoir et vendra à des prix très modérés, un lot de TABAC EN FEUILLES (Connecticut, Florida et Mason County,) ainsi qu'un choix de CIGARES des meilleures marques.
F. BELING,
Nos 28 et 30, Tchoupitoulas, et 76, Front Levée.
21aout—3m

MALADIES SECRETES.

Syphilis—Gonorrhée—Ulcérations—Uretres—Plaies anciennes—Scrofules—Scorbut &c. &c.

ME E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris annonce à ses nombreux clients qu'il continue comme par le passé à s'occuper spécialement du traitement des MALADIES SECRETES chez les deux sexes.

Les personnes atteintes des maladies de la peau, d'ulcérations, de plaies anciennes, de syphilis à [illegible] et [illegible] périodes, peuvent être assurées de trouver une guérison radicale. Toutes les maladies [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Conti et Bourgogne.

VENTES A L'ENCAN.

Beaux Meubles français en [illegible] et bois de rose pour chambre à coucher, salle à manger et salon, Tapis, Piano, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ
R. GUTIERREZ, encanteur

MARDI prochain, 20 octobre, à [illegible], [illegible] No 179, Deuxième District [illegible]. Le contenu de ladite résidence, comprenant MEUBLES en acajou et en bois de rose, literie française, pour chambre à coucher, salle à manger et salons—Aussi un piano, tapis, miroirs, matelas, &c.

Chevaux et Mulets

PAR E. M. JACOBS, encanteur

Il sera vendu [illegible] midi, rue des [illegible] et Victoire [illegible] Plusieurs mulets et chevaux. Conditions comptant.

Les personnes qui ont des chevaux à [illegible] &c. à faire vendre à l'encan, pour [illegible] droit et désigné le jour de la vente.

Terrains de valeur sur la Grande Homme ou Camp

PAR E. M. JACOBS, Encanteur

IL sera vendu samedi 17 octobre 1863, [illegible] Bourse des Marchands et des Encanteurs, Deux lots de terre contigus désignés par lettres formant l'encoignure des rues Grande Homme, Jeanne, ancienne habitation Marigny, mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Grande Hommes, sur 127 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue Jeanne ; les terrains et dépendances [illegible] [illegible] quantité d'arbres [illegible]. Voir le plan à la Bourse.

Conditions : L'acquéreur assumera à payer le lot de $286 65 cents, à douze mois, et les intérêts sur le dit billet, à raison de 8 pour cent à compter de date et la balance comptant.

Beurre, jambons, épaules, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur

MARDI 13 du courant, à onze heures [illegible] son magasin d'encan rue des Magasins No 29, coin Gravier—
15 fréquins beurre, 3,000 livres (plusieurs bons, passés au sucre, 20 caisses café, 5 barils Epicerie, sel, cidre, saleratus, huile d'olive, mil et framboises, eau de vie, whisky, vin [illegible], 5 bougies, &c.
Conditions—Comptant.

Buggies. Buggies. Buggies.

Deux buggies découverts et un couvert—Vente à l'encan

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur

Il sera vendu [illegible] 13 du courant [illegible] de heures [illegible] Magasins, Nos 27 et 29, coin Gravier—
2 buggies découverts, en bon état,
1 buggy couvert.
Conditions—Comptant.

Meubles, &c. à l'encan

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.
Bureau rue des Magasins Nos 27 et 29 [illegible]

MARDI 13 du courant à 10½ heures [illegible] à l'entrepôt No 74, de la rue St Charles [illegible]
Armoires, bureaux, bois de lit et matelas, [illegible] en acajou et en noyer noir, sofas, [illegible], coffres-forts, matelas, &c.
Conditions—Comptant

Divers ! Divers !

PAR F. F. TRINCHARD, Encanteur

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu au magasin d'encan, rue Gravier No 42—
25 barils sucre brut, 40 caisses fromage—
8 boucauts sucre,
8 caisses amidon perlé, 75 barils farine,
100 balles [illegible] de Paris, 100 tonneaux à [illegible],
200 caisses pêches [illegible], 100 caisses cigares,
Moulins à café, [illegible] vinaigre, [illegible] beurre, cacao, capres, [illegible], sucre, poudres, de café moulu, crème de tartre, &c.

COTON ! COTON !!

Grande vente importante de 300 balles de coton, à l'encan

PAR R. T. MONTGOMERY

IL sera vendu mercredi, 14 [illegible] [illegible], magasin d'encanteur de Conti, No 33—300 balles coton. Les échantillons de toutes et chaque balle peuvent voir, par au courtier de grande expérience. [illegible] le jour de la vente, de bonne heure, [illegible] comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis

VENTES JUDICIAIRES.

Edward Wright vs F. M. [illegible]
Le même vs le même

SIXIEME COUR DE DISTRICT [illegible] [illegible]. En vertu d'un writ de fieri facias [illegible] de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] octobre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants, rue Royale, entre celles de Conti et Bienville, dans le Deuxième District [illegible] à l'adjudication de la propriété ci-dessous [illegible] :

Une portion de terre de forme irrégulière sur le Bayou St Jean, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] D'Hebecourt, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Ducatel, [illegible] et public [illegible] date du 13 de mars 1863.

Saisie dans ces affaires ci-dessus.

CONDITIONS—Cette vente sera [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] J. E. [illegible], Shérif [illegible]

[illegible]

Bertrand vs [illegible]

[illegible]

C. Gehm, administrateur de la succession Field vs. N. R. Ellsworth, et G. G. [illegible]

COUR du Troisième Juge de Paix [illegible] En vertu de [illegible] writs de fieri facias [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pour la paroisse d'Orléans, [illegible] [illegible], au No 85 de la rue Bienville [illegible] [illegible] octobre 1863, à 10 heures [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Conditions—comptant sur [illegible].

13 oct—19, 23 JOS. G. F[illegible]

Compagnie d'Assurance M[illegible] de la Nlle Orléans.

QUATRIEME ETAT ANN[UEL]

CONFORMEMENT aux régulations de la Compagnie publie l'état suivant [illegible]
Montant des primes non expirées en septembre 1863 [illegible]
Primes reçues dans l'année expirée [illegible] septembre 1863.

Sur les risques d'incendie	$151,51[illegible]
Sur les risques de mer	16,969 [illegible]
Sur les risques de rivière	1,634 [illegible]
Total des primes	[illegible]
En moins	
Primes non expirées le 30 sept. 1863	$ 47,061 [illegible]
Primes remboursées	4,967 44
Montant net des primes le 30 sept. 1863	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	$ 71,[illegible]
Dépenses, taxes, [illegible] ces, intérêt et contingent	[illegible]
Bénéfice net	[illegible]
Montant net des primes	[illegible]
En moins—montant des primes sur lesquelles il a été payé quinze pour cent	[illegible]
Montant participant au bénéfice	[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Effets pr primes	$ 27,186 46
Billets garantie par hypothèque	167,219 [illegible]
En caisse	113,076 [illegible]
Dû pour primes ou vois de perception	34,535 19
Bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons	104,785 [illegible]
Scrips de différentes Compagnies d'assurance	9,960 00
En moins, réclamations non réglées	$ 22,476 81
Intérêt sur scrips	17,3[illegible] 20
Net	[illegible]

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 3 octobre 1863, moi soussigné, notaire public dans et pour la paroisse d'Orléans susdite, se sont présentés F. J. Tuyes, président, et J. W. Hincks, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, qui ont dûment assermentés conformément à la loi, [illegible] que le tableau ci-dessus est exact et une copie tirée des livres de la Compagnie.

F. J. TUYES, président.
J. W. HINCKS, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, le 3 octobre
JOSEPH CUVILLIER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer, le premier lundi de novembre prochain, un intérêt de six pour cent sur les certificats aux porteurs de ceux-ci [illegible] porteurs dessits certificats [illegible] [illegible] et ont résolu en outre de déclarer un dividende de cinq (35) pour cent sur le montant net des primes de la compagnie pour l'année expirée le 30 septembre, pour les certificats seront délivrés à partir du 1er janvier.

—Directeurs—

G. W. Babcock,	J. M. Caballero,
T. Bailly Blanchard jr,	L. Millaudon,
Placide Forstall,	P. A. Noblom,
J. M. Lapeyre,	Jos. Dequoud,
Albin Rochereau,	Chas Harlope,
Chs Lafitte,	F. J. Tuyes

Médicaments spéciaux DU DOCTEUR VE[illegible]

DEPURATIF—POMMADE—INJECTION—DRAGEES—SOLUTION—PILULES—[illegible] SYPHILITIQUE, &c.

GUERISON RADICALE des Démangeaisons—Rougeurs—Boutons—Ulcérations—Eczéma—Engorgements—Fleurs Blanches et en général toutes les MALADIES SYPHILITIQUES ET DE LA PEAU.

par l'emploi des médicaments du Dr VERO [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. F. GAUD[OZ], Pharmacien. [illegible] Orléans et [illegible]
7 aout—3m

FARINE.

100 barils FARINE Extra Hempsell, 100 do do Trompcal, 100 do do Gillespie, 100 do de différentes marques, 300 do [illegible] de choix, [illegible].
A vendre par [illegible] [illegible] HORN, [illegible]
15sept— [illegible]

F. MINARD,
BOTTIER DE PARIS,
Rue Royale No 16,
(Ancienne Poste)
ENTRE CANAL ET DOUANE,
15 sept—1m NOUVELLE-ORLEANS.